Courrier français

HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN DE LA CHARENTE

3 784064 301705 >

9 OCTOBRE 2026 - N°4282 - 1,70€ - 05 24 07 39 63 - courrier-francais.fr

PÈLERINAGE

De Paris à Lourdes, dans les pas de Léon XIV

Plusieurs Charentais ont fait le déplacement à Paris ou à Lourdes pour vivre la venue en France du pape Léon XIV. Ils racontent la joie du rassemblement, la prière et une rencontre qui laisse des traces.

P. 2

GRAND COGNAC

La pensée de Jean Monnet résonne aujourd'hui

P. 5

VILLEBOIS-LAVALETTE

Le CAUE à la rencontre des habitants

P. 7

LAVALETTE TUDE DRONNE

Les jeunes reçoivent leur passeport du civisme

P. 11

Une ambulance charentaise offerte aux Ukrainiens



Mardi 29 septembre, le SDIS 16 a cédé un VSAV à l'association Fraternité Nièvre-Ukraine. Direction Kramatorsk, où l'ancien véhicule de secours charentais doit reprendre du service auprès des blessés. P. 3

MAJEURS PROTÉGÉS

Une rencontre pour mieux se coordonner

Plus de 4.000 majeurs protégés en Charente et autant de parcours où se croisent justice, santé et action sociale. Une conférence à Soyaux a réuni tous ces acteurs.

P. 3



DÉPARTEMENT

La gouvernance partagée, « ça fonctionne »

Un an après avoir initié une gouvernance partagée à la tête du Département, Jérôme Sourisseau, le président, et Nicole Bonnefoy, sa co-présidente, dressent un premier bilan.

P. 4



BILLET

Consternation

Il y a deux ans, Mario Draghi, ancien président italien de la Banque centrale européenne, a rendu un rapport explosif à Ursula von der Leyen, présidente de la Commission. La demande des institutions de Bruxelles faite à Draghi était à la hauteur de leur désarroi : comment et que faire pour redresser une Union européenne à l'économie malade ? On peut dire qu'elles n'ont pas été déçues du voyage : le diagnostic posé par l'homme qui avait sauvé l'euro en 2012 est accablant.

Comme le constatent tous les observateurs impartiaux et raisonnables qui disèquent la situation de la France à la veille de l'élection présidentielle, Mario Draghi met en lumière les faiblesses inquiétantes d'un continent dont on ne peut pas dire qu'il est à la dérive, mais presque. Ce qui revient sous la plume de l'Italien, c'est le décrochage européen dans tous les domaines-clés de la vie réelle : investissements productifs très insuffisants, dette énorme et dévoreuse d'actifs, éducation et formation indigentes, incapacité à se projeter dans l'avenir, réglementation accablante, faiblesses politique et diplomatique insignes.

Loin de jouer les Cassandre, Mario Draghi se contente d'éclairer une réalité que les élites peinent à accepter. Les mesures qu'il propose pour tenter de rebondir, si elles sont capitales, sont presque anecdotiques dans la mesure où un peu de bon sens permet à tout un chacun de les répertorier : desserrer l'étau normatif qui étouffe l'innovation, réformer les institutions pour aller vers plus d'intégration entre les nations, allonger le temps de travail, développer à marches forcées l'enseignement des nouvelles technologies, baisser les impôts des entreprises, toutes choses, certes, qui ne font guère rêver les peuples.

Quant à la situation de la France, désormais clairement « l'homme malade de l'Europe », elle est encore pire. Pourquoi se cacher derrière son petit doigt et continuer de s'accrocher au passé ? Le pays est en train de devenir le terrain de jeu des vendeurs étrangers, au détriment de tout autre activité. La raison d'être unique de son économie, c'est de financer à fonds perdus, pour ne pas dire sans le moindre sou, un modèle social dont on peut maintenant dire qu'il est bel et bien en faillite. Et ce, jusqu'à quand ? Le gouffre est proche, d'autant plus si on se penche sur les « programmes » des irresponsables qui veulent accéder à la plus haute marche des institutions.

Le mot qui vient alors à l'esprit, c'est « consternation ». Spécialistes du cautère sur une jambe de bois, les candidats du « bloc central », qui n'est pas un bloc et n'est plus central, s'engagent unanimement à sauver la France sans douleur : « Dormez, les enfants, papa veille. » Quant aux candidats de l'extrême, ils misent sur des mesures honteusement démagogiques, entre haine des riches, rejet des non-européens, antisémitisme décomplexé et nostalgies rances, recettes miracles et baguette magique. Or, parti comme on est, non seulement l'Europe vacille dangereusement sous les coups de boutoir de ses ennemis et sa propre gabegie, mais la France est au bord du chaos.

Bienvenue dans le XXIème siècle !

Bernard VALETES

L'évangile du dimanche

11 octobre 2026 – 28e dimanche du Temps ordinaire – A
Matthieu 22, 1-14

Toujours la sollicitude du roi envers ses sujets. Il les invite au mariage de son fils. Ce roi divin implique toujours sa création dans les grands évènements de sa Vie. Or, les bénéficiaires de cette invitation la refusent invoquant de multiples raisons. Des raisons qui leur sont très personnelles : l'un doit aller à son champ, l'autre à son commerce. Toutes ces personnes ne se contentent pas de refuser. Ils tuent aussi tous les serviteurs que le roi leur a dépêchés. Une telle ingratitude est certainement condamnable mais ne faisons-nous pas, nous aussi, la même chose ? N'avons-nous pas parfois la réaction fort égoïste de ne voir que nos situations niant ainsi les implications où le Seigneur nous invite ?

Le roi est très en colère et l'on peut le comprendre : lui qui avait fait préparer le repas pour eux : « "Voilà : j'ai préparé mon banquet, mes bœufs et mes bêtes grasses sont égorgés ; tout est prêt : venez à la noce." » (v. 4) Nous connaissons l'importance du repas dans toute civilisation et nous savons aussi que pour le Christ, il en est de même : « Il les fera passer à table et il les servira chacun à son tour » (Lc 12, 37) N'est-ce pas aussi autour d'un repas, qu'il a révélé à ses disciples ce qu'il adviendrait de lui ? (Lc 22)

Vexé par le comportement des convives déméritants, il envoie d'autres serviteurs aux croisées des chemins. Notons d'abord que ce roi a beaucoup de personnes à son service, c'est-à-dire aussi beaucoup de ressources et qu'un échec ne va pas le laisser inactif. Tel est notre Dieu. Tous acceptent, comme tous les pauvres, et ils sont heureux d'être reconnus et de pouvoir à leur tour non seulement participer à la fête mais contribuer aussi à sa réussite. Seulement l'un d'entre eux ne semble pas jouer le jeu et ne s'est pas préparé pour cette noce. Il est un profiteur du moment sans vouloir contribuer à la réussite de cette soirée.

A tous les instants de nos vies, le Seigneur nous sollicite mais il attend de nous que nous puissions répondre avec gratitude à son invitation. Il ne nous demande pas grand-chose si ce n'est simplement d'être ou de vivre à la mesure de l'amour qu'il nous offre.

Comment faire alors ? Une fois de plus regardons-nous et comprenons que parfois nous n'agissons pas vis-à-vis des autres comme le Père l'attend de nous. Nous nous targuons d'être croyants mais qu'est-ce que cela va changer dans nos vies ? Ce convive qui manifestement n'a pas su se préparer à l'honneur qui lui était fait est comme nous et l'on peut cependant comprendre la sévérité avec laquelle le roi va le faire punir.

Et nos propres dons ? Que faisons-nous de nos dons ? Comme le nom l'indique, ils nous ont été donnés. Qu'en faisons-nous ? Les mettons-nous au service de tous ceux que nous croisons ? Les mettons-nous au service de la Vie pour laquelle le Christ s'est offert ? Ce que Dieu souhaite, comme ce roi, est que nous répondions à nos vocations avec ce désir ferme de contribuer à l'avènement du monde : de l'homme et la femme et de toute la nature aussi. Il daigne avoir besoin de nous et il nous revient à présent, d'y répondre.

Gérard CROZAT, diacre

Pèlerinage

De Paris à Lourdes, dans les pas de Léon XIV



La messe avec le pape Léon XIV à Paris. *Lionel Fathoux - Diocèse d'Angoulême*

Plusieurs Charentais ont fait le déplacement à Paris ou à Lourdes pour vivre la venue en France du pape Léon XIV. Ils racontent la joie du rassemblement, la prière et une rencontre qui laisse des traces.

Il y a la foule, les heures d'attente, la fatigue. Mais surtout cette joie d'être là, ensemble. À Paris comme à Lourdes, plusieurs Charentais ont choisi de vivre au plus près la venue du pape Léon XIV en France.

Juliette avait rejoint Paris avec son mari Pierre, leur fille Félicie et leur fils Diego. Vendredi, la famille a suivi la déambulation du pape jusqu'à Notre-Dame. « *On a vécu un bon moment de joie et de communion* », raconte-t-elle. Le lendemain, elle devait assister à la messe place de la Concorde, mais la densité de la foule l'a contrainte à quitter les lieux. De cette expérience faite aussi de fragilité, elle retient surtout les gestes du pape envers les enfants et les personnes handicapées : « *Je vois que le pape est proche des pauvres et des petits.* »

Des heures d'attente à Lourdes

À Lourdes, un groupe de Scouts et Guides de France a participé à la veillée de prière puis à la messe. Certains ont attendu plusieurs heures avant d'apercevoir la papamobile. « *Ça en valait la peine* », résume Isbeth. Pour Baptiste, qui découvrait aussi Lourdes, l'expérience donne déjà « *vraiment envie d'y retourner* ».

Raphaële, qui accompagnait le groupe, retient les rencontres nouées pendant l'attente avec d'autres scouts et pèlerins. Au milieu d'une foule considérable, elle a surtout ressenti « *beaucoup de simplicité* » et « *un sentiment de joie simple* ».

Pour le père Augustin Ernest Hitikétik, vicaire des paroisses de Barbezieux et Chalais, le voyage s'imposait : « *Il y a parfois des choses qui ne se reproduisent pas !* » Il dit avoir vécu « *un moment de grâce* » et retient particulièrement l'appel du pape à la paix.

Camille et Enguerran, eux, évoquent la proximité de Léon XIV et la force d'une prière vécue à plusieurs milliers : « *Ça rebooste de se retrouver à autant pour prier ensemble. On n'est pas seuls.* »

Et Roch, 10 ans, résume à sa manière ce pèlerinage : « *C'est loooong d'attendre le Pape, ça se mérite.* » Avant d'ajouter, fier : « *J'ai été béni par le Pape, il m'a regardé !* »



Un groupe de guides et scouts de France de la Charente a suivi à Lourdes la visite du pape. *Diocèse d'Angoulême*

Retrouver les témoignages complets sur le site du diocèse.



Plusieurs cars de Charentais sont partis au milieu de la nuit pour assister, au terme d'une longue journée, à la venue du pape à Lourdes. « De très beaux moments inoubliables à jamais gravés dans notre mémoire », témoigne Marie. *Diocèse d'Angoulême*

Solidarité Mardi 29 septembre, le SDIS 16 a cédé un VSAV à l'association Fraternité Nièvre-Ukraine. Direction Kramatorsk, où l'ancien véhicule de secours charentais doit reprendre du service auprès des blessés.

De la Charente à l'Ukraine, les pompiers dans la chaîne d'amitié

Dix-huit ans, 130.000 kilomètres au compteur et une nouvelle vie qui commence. Mardi 29 septembre, devant l'état-major du SDIS de la Charente à L'Isle-d'Espagnac, les clés d'un véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV) ont changé de mains. Après avoir secouru des Charentais puis servi à la formation des futurs sapeurs-pompiers, l'ambulance va désormais prendre la direction de l'Ukraine.

Derrière cette remise de clés se dessine surtout une chaîne d'amitié et de solidarité née derrière les murs du palais du Luxembourg. François Bonneau, sénateur de la Charente, et Nadia Sollogoud, sénatrice de la Nièvre, présidente de l'association Fraternité Nièvre-Ukraine (AFNU) et du groupe d'amitié France-Ukraine du Sénat, sont à l'origine cette opération de solidarité internationale.



La sénatrice de la Nièvre a échangé avec l'équipe technique du SDIS qui a entièrement révisé le VSAV avant son acheminement vers l'Ukraine. *Laetitia THOMAS*

Une réponse « quasi immédiate » du SDIS 16

« C'est le sénateur François Bonneau qui a déclenché cette initiative », rappelle Émilie Richaud, présidente du SDIS 16. L'élu charentais s'est lui-même rendu en Ukraine, où il confie *« avoir vu des choses assez terribles »*. Une expérience qui l'incite à agir : *« Il est important que nous, pays européen, manifestions notre solidarité. »*

Lorsqu'il a sollicité le SDIS de la Charente, *« la réponse a été quasi immédiate »*, souligne-t-il, saluant *« cette réactivité, cette volonté de participer à cette chaîne de solidarité »*.

Avant son départ, le VSAV, autrement dit l'ambulance, a été entièrement révisé dans les ateliers du SDIS. Une mobilisation qu'Émilie Richaud a tenue à mettre en lumière, alors que ces mêmes techniciens avaient déjà été fortement sollicités cet été pour maintenir et réparer les engins engagés en renfort sur les feux de forêt dans les Landes, en Gironde et dans les Pyrénées orientales. Malgré son âge et ses 130.000 kilomètres, *« on n'a pas l'impression qu'il a 18 ans »*, sourit la présidente du SDIS.

Ce don n'est pas le premier pour les pompiers charentais. En 2024, le SDIS avait déjà cédé un véhicule destiné à l'Ukraine, par l'intermédiaire de l'association Ukraine Saintonge.

De l'amitié parlementaire à l'urgence humanitaire

Pour Nadia Sollogoud, cette solidarité avec l'Ukraine est née en septembre 2020 lorsqu'en devenant sénatrice, elle a pris la présidence du groupe d'amitié France-Ukraine. *« C'est tout simplement de l'amitié entre les parlementaires de tous les pays du monde libre. On s'invite, on se reçoit. Mais évidemment, en février 2022, tout a pris une dimension bien différente »*, explique-t-elle.

La sénatrice choisit alors de concentrer son action sur l'humanitaire. L'association Fraternité Nièvre-Ukraine naît dans ce contexte. À la demande d'un jeune étudiant nivernais qui voulait venir en aide à un ami ukrainien engagé dans l'évacuation des blessés, un premier véhicule sanitaire, trouvé en Haute-Loire, est envoyé. L'ambulance charentaise sera le 6e véhicule convoyé en Ukraine par l'association.

« Actuellement, les véhicules sanitaires sont des cibles. Contre toutes les lois de la guerre, les Russes ciblent les ambulances, ciblent les blessés, ciblent les populations civiles », rapporte la sénatrice, évoquant *« des transactions les plus discrètes possibles »* pour acheminer les véhicules qui sont tout de suite camouflés.



Nadia Sollogoud (à gauche) a reçu les clés du VSAV charentais en présence de François Bonneau, Émilie Richaud et du colonel David Favard. *Laetitia THOMAS*

Le VSAV charentais a d'abord rejoint la Nièvre, où il a été chargé de couvertures et de matériel médical avant d'être confié à l'association Small Little Project pour son acheminement *« avec des personnes extrêmement sûres »* vers Kramatorsk, dans l'est de l'Ukraine. *« Les Ukrainiens sont à bout de courage et de fatigue. Chaque geste qui vient de chez nous les aide à tenir physiquement, concrètement, mais aussi moralement »*, témoigne Nadia Sollogoud.

De la Charente à l'Ukraine, toute une chaîne de solidarité s'est mise sous l'impulsion des deux sénateurs. *« L'ensemble du corps des sapeurs-pompiers illustre cet esprit de fraternité, à l'échelle nationale comme on l'a bien vu cet été, mais aussi internationale »*, salue Nadia Sollogoud. À quelques milliers, le vieux VSAV charentais en sera désormais l'un des symboles.

Laetitia THOMAS

Autonomie Autour des quelque 4.000 majeurs protégés en Charente intervient une multitude de professionnels. Réunis mardi 29 septembre à Soyaux, ils ont confronté leurs pratiques et leurs difficultés, avec un même enjeu : protéger les personnes vulnérables sans les déposséder de leurs choix.

Majeurs protégés : mieux se coordonner pour mieux accompagner

Qui peut saisir le juge pour demander une mesure de protection ? Une assistante sociale peut-elle le faire directement ? Qui prend un rendez-vous médical ? Jusqu'où peut intervenir un mandataire judiciaire ? Et, surtout, qui décide lorsque plusieurs professionnels gravitent autour d'une même personne ?

Derrière ces questions qui peuvent sembler très techniques se joue une réalité beaucoup plus concrète : celle de personnes fragiles dont le parcours peut mobiliser à la fois la justice, un médecin, un infirmier, un travailleur social, un établissement médico-social, un mandataire judiciaire ou encore la famille. Mardi 29 septembre, l'amphithéâtre du Crédit Agricole à Soyaux a réuni précisément cette diversité d'acteurs à l'occasion d'une conférence consacrée à « l'autonomie en santé des majeurs protégés ». Avec un objectif commun : mieux coordonner les interventions au bénéfice de la personne protégée.

Les échanges, organisés autour de deux tables rondes, ont rapidement montré toute la difficulté du sujet : chacun connaît son métier, mais pas nécessairement les possibilités et les limites d'intervention de celui d'à côté.



Justice, santé, travailleurs sociaux, établissements médico-sociaux, mandataires… Les professionnels engagés autour des majeurs protégés ont échangé afin de mieux coordonner leur action. *Laetitia THOMAS*

Plus de 4.000 majeurs protégés en Charente

En ouverture de la rencontre, le préfet de la Charente, Jérôme Harnois, a replacé cette question dans un enjeu de société plus large. Près de vingt ans après la loi du 5 mars 2007 réformant la protection juridique des majeurs, il a rappelé le changement de philosophie qu'elle porte. *« Elle a profondément transformé notre approche de la protection des personnes vulnérables, en plaçant au cœur du dispositif non plus uniquement la protection du patrimoine, mais la personne elle-même, ses droits fondamentaux, sa dignité et son autonomie. »*

Un principe qui prend une résonance particulière dans un département vieillissant. *« Plus de 13 % des Charentais ont 75 ans ou plus et plus de 4.000 majeurs font l'objet d'une mesure de protection »*, a rappelé le préfet. À cela s'ajoutent des situations de handicap, de fragilité psychique ou de perte d'autonomie, mais aussi l'isolement, la précarité, l'absence de soutien familial ou les addictions, qui peuvent encore compliquer les parcours.

« Aucun acteur ne peut agir seul », a résumé Jérôme Harnois. Mais cette multiplicité constitue tout autant une richesse qu'une difficulté. Justice, services de l'État, santé, secteur social et médico-social, mandataires, associations et familles composent ce qu'il a qualifié de *« belle mosaïque »*. Une mosaïque qui permet une prise en charge globale mais peut aussi rendre les parcours « plus complexes » et moins lisibles, y compris pour les professionnels eux-mêmes.

Quand une mauvaise porte fait perdre plusieurs mois

La première table ronde en a fourni une illustration très concrète. Autour de la juge des tutelles, Cécile Luton, étaient notamment réunis des mandataires judiciaires, une coordinatrice du Dispositif d'appui à la coordination, un médecin et des représentants du SMJPM (service mandataire judiciaire à la protection des majeurs) de l'ATPEC et du service-médico-social du Département.

Première question, en apparence élémentaire : qui peut saisir directement le juge pour demander l'ouverture d'une mesure de protection ? La réponse a permis de mesurer la complexité des procédures. La loi limite cette possibilité à certaines personnes : le majeur concerné, le procureur de la République, des membres de sa famille proche ou encore une personne entretenant avec lui des liens étroits et stables. Les autres professionnels ou personnes ayant connaissance d'une situation préoccupante doivent la signaler au procureur de la République.

Ce détour n'en est pas forcément un. Une demande adressée directement au juge par une personne qui n'a pas qualité pour le saisir sera déclarée irrecevable. Et plusieurs mois peuvent alors avoir été perdus avant qu'il faille reprendre la procédure. *« Ce qui paraît être un gain de temps est finalement une perte de temps »*, a résumé la juge.

L'exemple dit beaucoup de la difficulté rencontrée sur le terrain : la bonne volonté ne suffit pas lorsque les professionnels ne disposent pas tous de la même connaissance des compétences, des procédures et des limites de chacun. À cela s'ajoutent les difficultés d'accès aux soins, l'absence de médecin traitant pour certaines personnes vulnérables ou les ruptures de parcours lors des hospitalisations et des sorties d'établissement.

Comprendre, agir, harmoniser

Mais derrière la question du « qui fait quoi ? » apparaît une interrogation plus fondamentale : jusqu'où protéger quelqu'un sans décider à sa place ?

Une mesure de protection ne donne pas à ceux qui entourent la personne un pouvoir général de décision sur sa vie. Toute la difficulté consiste à conjuguer vulnérabilité, sécurité, accès aux soins, consentement et respect des libertés individuelles. Et aucune réponse automatique n'existe : derrière une curatelle ou une tutelle se trouve une personne, avec son degré d'autonomie, son environnement familial, son état de santé et sa capacité à exprimer ses choix. C'est précisément ce qui rend indispensable le dialogue entre professionnels.

« Comprendre, agir, harmoniser », c'était l'enjeu et le fil rouge de cette rencontre. *« Comprendre les réalités et les contraintes de chacun, agir ensemble pour repérer plus précocement les situations de vulnérabilité et harmoniser nos pratiques pour garantir une égalité de traitement et une meilleure continuité des parcours*, a résumé le préfet dans son mot d'introduction. *N'oublions jamais que notre action concerne des femmes et des hommes dont la vulnérabilité appelle notre vigilance, notre engagement et notre sens des responsabilités. »*

Laetitia THOMAS

Jarnac

Un automne plein de saveurs à la maison natale

La Maison natale de François Mitterrand à Jarnac propose différents rendez-vous en octobre et novembre pour apporter une touche culturelle aux journées d'automne.
Le 10 octobre, Marie Aubèle viendra partager ses Histoires tibétaines à 15h. Tarif : 5€, gratuit pour les – de 18 ans.
Le 14 novembre, à l'occasion du marathon du Cognac, la Maison natale propose une visite guidée avec dégustation de vin chaud.
Le jeudi 18 novembre, en partenariat avec les Littératures européennes de Cognac, rencontre à 18h avec Marek Bienczyk, auteur de « Un prince en pâtisserie ».

Pharmacies de garde

Dimanche 11 octobre

Angoulême : Grande pharmacie d'Angoulême, 86 rue Hergé, Tél. : 05.45.95.05.50.
Baignes-Sainte-Radegonde : Pharmacie des Halles, 6 place des Halles, Tél. : 05.45.78.40.71.
L'Isle d'Espagnac : Pharmacie des Mérigots, 47 Av. de la République, Tél. : 05.45.68.68.30.
Luxé : Pharmacie de Luxé, 1 bis route d'Aigre, Tél. : 05.45.39.00.39.
Mérignac : Pharmacie de Mérignac, 2 impasse des Caducées, Tél. : 05.45.35.80.41.
Montbron : Pharmacie du Cèdre, 1 place du l'Hôtel de Ville, Tél. : 05.45.23.94.10.
Puymoyen : Pharmacie des Eaux Claires, 5 place de Genainville, Tél. : 05.45.97.39.28.
Terres de Haute Charente : Pharmacie Argila, 1 rue de la Gare, Tél. : 05.45.71.20.42.
Villebois-Lavalette : Pharmacie Casasnovas, 1 rue des Entreprises, Tél. : 05.45.64.90.02.

Sépultures

Semaine du 26 septembre au 2 octobre

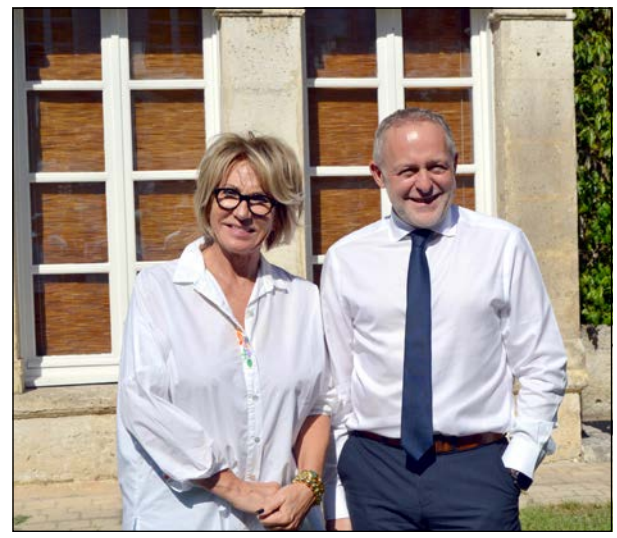
Angoulême : Marc Ophèle, 97 ans ; Jeanne-Marie Bonnefond Mormone; Christiane Gonthier, 63 ans ; René Lacourarie, 84 ans ; Dominique Légier née Trouvé, 71 ans.
Bouteville : Mathilde Bisserier née Cottet, 92 ans.
Brie : Gérard Jourdy, 84 ans.
Chalais : Fabrice Mesnier, 42 ans ; Suzanne Deville née Bureau, 96 ans.
Champagne-Vigny : Micheline Puaud née Mompomé, 93 ans.
Champmillon : Bernadette Routurier née Berthommé, 88 ans.
Champniers : Raymond Noble, 91 ans.
Chasseneuil-sur-Bonnieure : Solange Thiery née Racine, 94 ans.
Châteaubernard : Jacqueline Vincent née Nicolas.
Cognac : Huguette Lassaux née Fransquin, 88 ans.
Confolens : Denis Gantheil, 71 ans ; Jean Léo Courtin, 87 ans ; Germaine Audoin née Marchadier, 92 ans ; Bernadette Le Camus née Fredon, 86 ans.
Courlac : Jean Valentin, 89 ans.
Couronne (La) : France Van Eecke, 85 ans ; Jacques Boutaraud, 85 ans ; Jean-Claude André, 83 ans ; Marie-Claire Jouneau née David, 80 ans.
Dirac : Geneviève Nadaud née Augeix, 85 ans.
Germignac : Robert Rappet, 91 ans.
Gond Pontouvre : Carmen Agasse née Gonzalez, 96 ans.
Isle d'Espagnac : Philippe Rancillac, 91 ans.
Julienne : Jean-Luc Leclerc, 68 ans.
Jurignac : Teresa Gauthier née Morawska, 79 ans.
Lignières-Sonneville : Irène Bordessoulles, 101 ans.
Linars : Germaine Loevenbruck née Chan-Kam ; Michelle Giraudeau née Laffort, 87 ans.
Le Lindois : Denis Vigier, 62 ans.
Magnac-sur-Touvre : Suzanne Laubuge née Guilhem, 88 ans.
Malaville : Pierre Bardeau, 93 ans.
Merpins : Christiane Bailly, 72 ans.
Montbron : Robert Latreille.
Montembœuf : Emmanuel Daganaud, 60 ans.
Nanteuil-en-Vallée : Jean Savignat.
Nieuil : Jean-Pierre Jacquet, 91 ans.
Poursac : Jean Peloquin, 100 ans.
Roullet-Saint-Estèphe : Corinne Petiot, 65 ans.
Ruelle-sur-Touvre : Claudy Drouet, 76 ans ; Jean Barussaud, 97 ans ; Serge Pontoire, 76 ans.
Ruffec : Maria Pereira, 86 ans.
Soyaux : Virginie Berger, 60 ans ; Martine Castaing née Robin, 69 ans.
Saint-Amant-de-Boixe : Lucette Pompier née Ducher, 105 ans.
Saint-Estèphe : Jean-Claude Gaudin, 81 ans.
Saint-Fraigne : Anne-Marie Saulnier, 87 ans.
Saint-Laurent-de-Céris : Monique Sineux née Goureau, 73 ans.
Saint-Sulpice-de-Cognac : Michèle Granet, 78 ans.
Saint-Yrieix-sur-Charente : Marie-France Pouquette née Renaudat, 87 ans ; Christian Treton, 76 ans ; Marie-José Marfa-Anglada née Lagarde, 75 ans.
Val d'Auge : Jean-Claude Gallenon, 76 ans.
Varaignes : Marie-Thérèse Dauvergne née Caulet, 84 ans.
Vignolles : Roland Russeil, 94 ans.

Département

Un an après avoir initié une gouvernance partagée à la tête du Département, Jérôme Sourisseau, le président, et Nicole Bonnefoy, sa vice-présidente, dressent le bilan d'une première année de travail.

La gouvernance partagée, « ça fonctionne »

Un an après avoir signé une charte de co-gouvernance, le binôme à la tête du Département, Jérôme Sourisseau et Nicole Bonnefoy, a dressé son premier bilan.
Pour mémoire, après de longs mois de blocage, le Département est sorti de l'impasse et de la tutelle de la Chambre régionale des comptes, en septembre dernier, avec l'élection d'un président, Jérôme Sourisseau, chef de file du groupe divers droite, rendue possible grâce aux voix de quelques élus dissidents de l'ancienne majorité, emmenés par Nicole Bonnefoy. Un tsunami politique qui a balayé les clivages traditionnels et fait émerger une gouvernance partagée inédite en France.
« Un an après, le système fonctionne », se félicite Jérôme Sourisseau, qui voit dans la réélection de Nicole Bonnefoy au Sénat *« une confirmation du bon choix ». « Il y a une ambiance de majorité extrêmement positive, avec des élus qui travaillent. »*
« On est dans la confiance, la co-construction, le respect, l'écoute », abonde Nicole Bonnefoy.



Nicole Bonnefoy et Jérôme Sourisseau, une gouvernance partage qui fonctionne à la tête du Département. *Laetitia THOMAS*

Dix millions d'euros à trouver

Un climat apaisé qui permet au Département de tenir la barre dans un contexte financier tendu. *« Depuis le vote du budget en février dernier, on a un trou de 10,5 millions d'euros à combler »*, alerte le président. Le résultat de dépenses ou de pertes de recettes qui n'avaient pas été anticipées : + 2 M€ pour le RSA, + 2,3 M€ pour l'aide sociale à l'enfance, -5 M€ de droits de mutation et -1,2 M€ de dotation de soutien à l'investissement supprimée par l'État.
« On a gratté dans toutes les politiques afin que chacun contribue sans déstabiliser le budget », indique Jérôme Sourisseau. L'exécutif prévoit une réduction de 1,5 % sur chacune des politiques départementales par rapport au budget voté en février, portant sur les dépenses non encore engagées, ainsi que la suppression de trois postes en ressources humaines.
Un effort qui devrait permettre de dégager près de 10 M€ et qui sera soumis au vote de l'assemblée le 9 octobre.

Des aides adaptées aux moyens des communes

Pour préserver ses finances, le Département a également repensé ses contrats de territoire. *« À partir de 2027, on va tenir compte de la situation financière des communes. Certaines sont plus riches que le Département »*, pointe Jérôme Sourisseau. Pour une participation jugée plus juste et plus équitable, les aides seront modulées selon plusieurs paramètres établis à partir des données des Finances publiques.
Depuis un an, le Département a également accéléré son Projet alimentaire territorial (PAT). *« Ça assure des marchés aux agriculteurs et c'est aussi un enjeu de santé »*, souligne Nicole Bonnefoy.
Plus de 18 % des achats sont bio dans les collèges charentais. Avec « Bio local pour tous », les épiceries sociales disposent d'une enveloppe pour acheter des produits bio locaux. Dans le même esprit, le dispositif des Ordonnances vertes, qui permet aux femmes enceintes de bénéficier de paniers de fruits et légumes bio, a été étendu à toute la Charente.

> **« Il y a une ambiance de majorité extrêmement positive, avec des élus qui travaillent**

Face aux aléas climatiques, un fonds intempéries de 150.000 euros sur 2026-2028 a été créé pour les communes sinistrées. S'y ajoute un fonds d'urgence de 100.000 euros pour les agriculteurs, orienté en priorité vers les maraîchers en 2026 puis vers les céréaliers en 2027.

L'illettrisme, grande cause départementale

En plus des kits de rentrée scolaire, le Département alloue désormais un fonds aux collèges pour permettre aux établissements de venir en aide aux élèves qui en ont besoin.
Avec 16 % des jeunes Charentais repérés en difficulté de lecture lors de la Journée défense et citoyenneté, le Département a choisi de faire de la lutte contre l'illettrisme une grande cause départementale. Plusieurs actions doivent être menées avec l'Éducation nationale pour mieux repérer les jeunes concernés et les accompagner vers la maîtrise des savoirs fondamentaux.
L'avenir du centre de Saint-Lary semble également se préciser. Le Département envisage de rénover ses cuisines à hauteur de 350.000 euros et entend conserver ce lieu qui permet aux jeunes Charentais de découvrir la montagne. Géré jusqu'à fin décembre par la Fcol, le centre pourrait ensuite passer sous la gestion du Chambon.

Patrimoine et culture : préparer 2027

Sur le volet patrimoine, le Département se félicite notamment de la mise en lumière de Cassinomagus, à Chassenon, finaliste du « Monument préféré des Français ». Mais il regarde déjà vers la suite, avec la création envisagée de parcours Terra Aventura autour des espaces naturels sensibles et d'une « Nuit Archéo » à l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe.
En matière culturelle, le bilan met en avant la labellisation « bibliothèque numérique de référence », présentée comme une première en Charente, les 1.148 élèves accueillis dans les 17 antennes de l'École départementale de musique ou encore la restructuration de la salle de lecture des Archives départementales.
L'année 2027 devrait ouvrir plusieurs nouveaux chantiers. Le Département entend notamment profiter des 200 ans de la bande dessinée pour déployer davantage la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image sur l'ensemble du territoire. Un appel à candidatures auprès des communes doit également être lancé pour trouver le lieu d'implantation d'un nouveau bâtiment pour les Archives départementales. Enfin, les 30 ans de l'École départementale de musique seront célébrés tout au long de l'année, avec un temps fort annoncé le 5 juin à l'Espace Carat.

Simplifier le parcours des personnes âgées et handicapées

Avec 138 M€, l'autonomie reste le premier poste de dépenses du Département. Ces douze derniers mois ont notamment vu la mise en place d'un accueil de jour itinérant en Ehpad pour les personnes handicapées vieillissantes et l'expérimentation d'un dispositif permettant à des personnes en situation de handicap de travailler en entreprise tout en étant accompagnées dans leur logement.
La prochaine étape doit être la création de « Charente Autonomie ». L'ambition est de rapprocher la Maison départementale des personnes handicapées et les maisons des solidarités pour proposer un interlocuteur unique aux personnes confrontées à la perte d'autonomie ou au handicap. Un assistant numérique doit également faciliter les démarches, sans, promet le Département, remplacer le contact humain.

L'enfance, autre chantier prioritaire

Autre politique particulièrement sollicitée : la protection de l'enfance. Le Département compte 2.414 enfants protégés et 308 assistants familiaux. Au Centre départemental de l'enfance Leclerc-Chauvin, qui a assuré 23.000 journées d'accueil en 2025 avec un taux d'occupation de 98 %, une nouvelle direction a été mise en place après un audit ayant mis en évidence des dysfonctionnements. L'établissement doit désormais être recentré sur sa mission première : l'accueil d'urgence, l'observation et l'orientation des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance.
Le Département prépare parallèlement son projet pour l'enfance 2027-2029. Il devra répondre à quatre enjeux : prévenir les ruptures, sécuriser les parcours, préparer l'entrée dans la vie adulte et mieux travailler avec l'ensemble des partenaires.

Charente Santé poursuit son maillage

Enfin, la santé demeure l'un des marqueurs de l'action départementale. Après une reprise en main du pilotage de Charente Santé, le Département revendique 44.000 consultations et mise sur son partenariat avec l'hôpital Foch de Suresnes. Celui-ci doit permettre aux médecins charentais de solliciter l'expertise de spécialistes, notamment en cancérologie et en pneumologie, sans imposer systématiquement aux patients un déplacement jusqu'en région parisienne.
Le réseau doit encore s'étendre avec trois nouvelles antennes à Saint-Laurent-de-Céris, Confolens et La Rochefoucauld, tandis que quatre médecins et quatre infirmiers en pratique avancée supplémentaires sont annoncés.
Après une première année qu'ils jugent concluante, Jérôme Sourisseau et Nicole Bonnefoy vont devoir faire durer le compromis alors que les marges financières se resserrent. Le prochain test est déjà en vue : construire ensemble le budget 2027.

Laetitia THOMAS

Grand Cognac Le 22 septembre à Cognac, Grand Cognac et l'Institut Jean Monnet ont organisé une soirée-débat autour de Jean Monnet, figure majeure de la construction européenne née dans la cité charentaise : l'occasion de redécouvrir sa méthode fondée sur l'écoute et la réflexion, et d'interroger l'héritage que ses racines cognaçaises portent encore aujourd'hui.

La pensée de Jean Monnet résonne avec les enjeux d'aujourd'hui

Enfant de Cognac et figure majeure de la construction européenne, Jean Monnet était au cœur d'une soirée-débat organisée le 22 septembre par Grand Cognac et l'Institut Jean Monnet. Une rencontre qui a permis de revenir sur sa méthode, son attachement au dialogue et le rôle que ses racines cognaçaises pourraient encore jouer dans l'identité du territoire.

« Jean Monnet en quelques minutes... Mais quand on a une autobiographie qui fait 1.000 pages, ça va être bien difficile d'intervenir en quelques mots ! » D'emblée, Jérôme Sourisseau, président de Grand Cognac, donne le ton. Parler de Jean Monnet, c'est forcément accepter de prendre un peu de hauteur.

Face à lui, Jean-Marc Lieberherr-Monnet, petit-fils de Jean Monnet et président de l'Institut Jean Monnet, est venu évoquer la personnalité et l'héritage de celui qui fut l'un des artisans majeurs de la construction européenne.

La soirée organisée à Cognac ne devait rien au hasard. Car si Jean Monnet a largement dépassé les frontières de sa ville natale, ses racines cognaçaises semblent avoir nourri une certaine ouverture au monde. Une ouverture presque inscrite dans l'ADN du territoire.



La conférence sur Jean Monnet a permis de revenir sur la pensée de ce père de l'Europe né à Cognac. *TLC*

Prendre le temps de penser

Au fil des échanges, Jérôme Sourisseau insiste sur une dimension de la méthode Monnet qui prend une résonance particulière à l'heure des réseaux sociaux et de l'information instantanée : le temps de la réflexion.

« À son époque, il n'y a pas de réseaux sociaux, pas de téléphone. Les relations ne sont qu'épistolaires. » Une contrainte qui, selon lui, obligeait à structurer sa pensée : écrire, réfléchir, faire un brouillon, le reprendre, puis seulement envoyer sa lettre.

Une manière de faire qui tranche avec la spontanéité permanente de notre époque. *« On est sans arrêt dans la spontanéité, dans la surréaction et sans laisser le temps aux choses de se poser et de réfléchir »*, souligne le président de Grand Cognac.

Cette capacité à observer avant d'agir semble d'ailleurs avoir été au cœur de l'éducation de Jean Monnet. À 18 ans, son père lui aurait livré un conseil devenu fondateur de sa manière d'appréhender le monde : *« Personne ne peut réfléchir pour toi. Regarde par la fenêtre, prête attention à celui qui est à côté de toi. »*

Observer. Écouter. Comprendre son interlocuteur avant de chercher à le convaincre. Une méthode qui, tout au long de sa vie, conduira Jean Monnet à rechercher les points de convergence.

Construire plutôt que diviser

C'est là sans doute que la pensée de Jean Monnet retrouve une étonnante actualité. Son projet européen reposait sur une idée simple mais ambitieuse : construire une interdépendance suffisamment forte entre les pays pour rendre la coopération durable et les divisions plus difficiles.

Plutôt que de chercher à tout régler d'un seul coup, il s'agissait de bâtir progressivement un dénominateur commun, capable d'entraîner l'ensemble vers davantage de coopération.

Une approche qui dépasse largement la seule histoire de l'Union européenne. Elle interroge aussi la manière dont, aujourd'hui, des territoires, des institutions et des citoyens peuvent continuer à travailler ensemble malgré leurs différences.

Un Cognaçais ouvert sur le monde

La soirée a également permis de revenir sur le lien particulier entre Jean Monnet et Cognac.

Difficile, en effet, de dissocier l'histoire de la ville de son ouverture internationale. Le Cognac, produit emblématique du territoire, s'est depuis longtemps exporté aux quatre coins du monde. Une activité qui a contribué à inscrire la région dans une forme d'universalisme économique et culturel.

Cette tradition d'ouverture trouve aussi un écho dans le parcours de plusieurs grandes figures politiques charentaises, souvent attachées à la construction européenne.

Même le lycée Jean-Monnet de Cognac porte aujourd'hui cette ambition : l'établissement compte notamment deux sections européennes. Ainsi, derrière le nom d'une personnalité historique, c'est peut-être une partie de l'identité du territoire qui se dessine : un territoire profondément attaché à ses racines, mais tourné vers l'extérieur.

Une réflexion qui aurait mérité de se poursuivre

La rencontre aura finalement laissé une impression particulière aux participants. Riche en éclairages sur la personnalité de Jean Monnet, sa méthode et son rapport au monde, elle a permis de faire le lien entre son héritage et les défis contemporains.

Un regret toutefois : le temps consacré aux échanges avec la salle aura été trop court. Le débat aurait certainement mérité de s'ouvrir davantage, tant les questions soulevées étaient nombreuses : que peut encore nous apprendre la méthode Monnet ? Comment prendre le temps de construire du commun dans une société dominée par l'immédiateté ? Et surtout, quelle place Cognac peut-elle donner aujourd'hui à cet héritage européen ?

Autant de questions qui restent ouvertes. Et qui, finalement, auraient peut-être constitué la meilleure manière de prolonger la pensée de Jean Monnet : regarder autour de soi, écouter l'autre et prendre le temps de construire ensemble.

TLC

Plus de souplesse pour votre budget !
Offre d'abonnement intégral (papier + internet) trimestriel

17,50 € PAR TRIMESTRE

Exclusivement par prélèvement* :
pour un règlement échelonné et automatique

CETTE OFFRE COMPREND :

L'édition numérique dès 19h le jeudi dans votre espace Abonné
+ Les articles en illimité sur courrier-francais.com
+ Le journal livré chez vous chaque semaine



MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre **RIB** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE :**
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
Le Courrier Français - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

À RÉCEPTION DES ÉLÉMENTS, NOUS VOUS ENVERRONS UN MANDAT SEPA POUR L'AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT CHAQUE TRIMESTRE

* Avec le prélèvement, vous autorisez le créancier LE COURRIER FRANÇAIS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et vous autorisez votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous pourrez suspendre l'exécution par simple lettre recommandée avec AR à adresser au journal.

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Courrier français
CHARENTE

Mémento

Rédaction, publicité, abonnements, annonces légales : Courrier-Français, 70 impasse Joseph-Nièpce, 16000 Angoulême ; Tél. : 05.45.95.22.80 ; Fax annonces légales : 05.56.44.23.70 ; Mail : redaction16@courrier- francais.fr
Dépositaires Angoulême : Cathédrale Saint-Pierre, 18 rue Fénelon.
24h/24 :
Samu : Tél. 15. **Centre antipoison :** Tél. : 05.56.96.40.80. **Pompiers :** Tél. : 18. Police : Tél. : 17. **Ambulances :** Tél. : 05.45.67.89.10. **Drogue info-service :** (numéro vert), Tél. : 08.00.23.13.13. **Sida info-service :** (numéro vert), Tél. : 08.00.84.08.00. **A.P.I.D. (Enfance maltraitée) :** Tél. : 05.45.61.20.02. **Violence conjugale :** Tél. : 05.45.69.79.74 (de 18h à 9h du lundi au vendredi et 24h/24, les samedis, dimanches et jours fériés).

Secours Catholique

Une vente solidaire

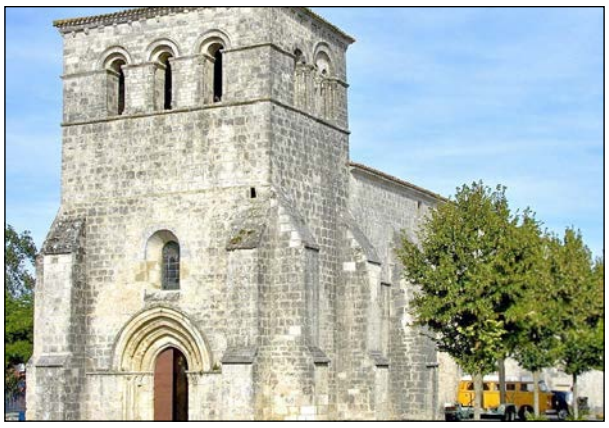
ANGOULÊME



Le Secours catholique, quartier Victor-Hugo à Angoulême, organise une vente solidaire le mardi 13 octobre 2026 de 9h30 à 13h et de 14h à 16h.
Vêtements, livres, jouets et brocante seront proposés à des tarifs attrayants afin de soutenir l'action de l'association en faveur des plus démunis.

Vie en Église

Messes et réunions



Église Saint-Pierre des Martyrs de Genac. *Jacqueline GOIS*

SAINT-AMANT DE BOIXE - GOND-PONTOUVRE - CHAMPNIERS

Messes : samedi 10 octobre à 18h30 à Saint -Amant de Boixe. Dimanche 11 à 9h30 à Champniers et à 11h à Gond-Pontouvre. Lundi 12 à 19h à Saint-Jacques de l'Houmeau. Mardi 13 à 18h à Genac. Mercredi 14 à 10h30 à la Maison de retraite de Saint -Amant de Boixe. Jeudi 15 à 17h30 à Champniers suivie de l'adoration. Vendredi 16 à 9h à Gond-Pontouvre. Samedi 17 à 18h30 à Champniers. Dimanche 18 octobre à 9h30 à Saint -Amant de Boixe et à 11h à Gond-Pontouvre.
Réunions : catéchisme samedi 10 octobre de 10 à 12h à Champniers et dimanche 11 de 9h15 à 11h à Gond-Pontouvre. **Chapelet** tous les mercredis à 11h à Vindelle. **Adoration** le jeudi à 20h30 à Gond-Pontouvre. **Partage de la Parole** tous les samedis de 10 à 12h à Vars – La Boixe.

Courrier français
HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN DE LA CHARENTE

70 impasse Joseph Niepce,
16000 ANGOULÊME

Société nouvelle Courrier français : SASU 99 ans - Cap. 100.000 €. 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION · redaction16@courrier-francais.fr - 05 45 95 22 80
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Jean-Christophe Giret - **Rédactrice départementale :** Laetitia Thomas.

ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) : 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE · La Nouvelle République : 232 avenue Grammont, 37000 TOURS.
CPPAP : 1127 C 92911 - **ISSN :** 2101-5163
Dépôt légal à parution.

PEFC 10-31-3409

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Journaux imprimés sur du papier production France/Norvège. 60% de fibres recyclées. Certification papier produit à partir de fibres IFCGD. Ptot : 0.022.

votre journal BAC DE TRI

Apprentissage

Une 15e session d'élevage d'autruches

LA COURONNE

Lundi 27 septembre, le CFPPA de la Charente a accueilli une nouvelle promotion d'apprenants pour la formation Élevage et commercialisation d'autruches. Une formation unique en France, proposée sur le site de l'Oisellerie depuis plusieurs années.
Pour cette 15e session, 15 participants venus découvrir ou approfondir leurs connaissances sur l'élevage d'autruches vont se retrouver pendant une semaine autour d'un programme mêlant enseignements théoriques et visites sur le terrain.
Au cours de la formation, les apprenants abordent les principales connaissances nécessaires à la conduite d'un élevage d'autruches : bases techniques de l'élevage, réglementation et législation, conduite d'un élevage, mais aussi commercialisation et valorisation des produits issus de l'élevage.
La formation s'appuie également sur des temps de découverte directement en élevage, permettant aux participants de confronter les enseignements dispensés en salle aux réalités du terrain.
Pour les accompagner, le CFPPA fait appel à des professionnels spécialisés dans la filière. Carole Minault, éleveuse d'autruches, intervient notamment auprès du groupe. Elle connaît particulièrement bien cette formation puisqu'elle l'a elle-même suivie il y a quelques années au CFPPA de la Charente, avant de s'installer à son tour comme éleveuse.
Pierre Hitier, vétérinaire et éleveur d'autruches, apporte également son expertise aux participants.
À leur arrivée, les participants ont été accueillis Laurent Gaudré, directeur du CFAA/CFPPA de la Charente, ainsi que par l'équipe administrative de l'établissement.
Pendant une semaine, la nouvelle promotion va donc alterner cours, échanges avec les professionnels et visites d'élevages, avec un objectif : disposer des connaissances essentielles pour mieux appréhender un projet d'élevage et de commercialisation d'autruches.



Les participants à cette 15e session de formation. *Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)*

Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)

La Tréfilerie

La nouvelle saison culturelle lancée en fanfare

LA COURONNE

Les trois coups de nouvelle saison de la Tréfilerie donnés par le service culturel de la ville le vendredi 25 septembre ont tenu toutes leurs promesses.
Sous l'impulsion de Madame Liénard, leur cheffe de file, les sept voisines de « Mademoiselle Orchestra » ont donné le ton de cette soirée d'automne ensoleillée, gratuite, sur le parking de théâtre et l'allée de sports pour partie réservée à l'évènement.
Cette fanfare théâtralisée de sept filles musiciennes à l'énergie débordante a embarqué le public dans leurs valises débordantes de valses, tangos, rocks, funk et disco. Humour, facéties burlesques et attitudes décalées étaient au rendez-vous de ce spectacle donné dans le cadre des Soirs Bleus de Grand Angoulême.
De la musique et de la danse, il y en avait aussi dans « Léonard » de la Cie Anamorphose programmé ensuite par la ville. Sur sa fin de vie, Léonard de Vinci est invité en France par François Ier. C'est ce moment que Laurent Rogero, acteur manipulateur et musicien multi-instrumentiste, a choisi fait revivre à sa façon. Une machine théâtrale au service de la fantasmagorie de ce génial créateur du XVIe siècle avant le retour sur scène de Mademoiselle Orchestra pour boucler en point d'orgue le lancement réussi d'une programmation annoncée « *riche, vivante et haute en couleurs* » par l'adjoint à la culture David Brenon.
En parallèle, l'association nouvellement créée les Pointus de la fléchette proposait une initiation au jeu, avec foodtrucks et buvette pour la restauration sur place.



Mademoiselle Orchestra a donné le ton de cette soirée de lancement de la nouvelle saison culturelle. *Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)*

Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)

Les petits nettoyeurs de Notre-Dame mobilisés pour la nature

LA COURONNE

Vendredi 25 septembre, les élèves de l'école Notre-Dame ont participé à l'opération Nettoyons la Nature. Pour cette journée de sensibilisation à l'environnement, les élèves de moyenne section de maternelle, les CP et les CM2 ont retroussé leurs manches pour partir à la chasse aux déchets autour de leur école.
Équipés de gants et de sacs, les petits nettoyeurs ont parcouru les abords de l'établissement avec beaucoup d'enthousiasme. Leur mobilisation a permis de ramasser différents types de déchets : du verre, des emballages métalliques, des bouteilles en plastique et d'autres déchets non recyclables.
Cette collecte a également été l'occasion pour les élèves de s'interroger sur le tri des déchets. Quels déchets peut-on recycler ? Dans quelle poubelle faut-il les déposer ? Pourquoi est-il important de trier ? Autant de questions qui ont permis aux enfants de mieux comprendre les gestes à adopter au quotidien pour protéger notre environnement.
Une partie des déchets collectés sera déposée en déchetterie afin d'être orientée vers les filières adaptées.
Au-delà du nettoyage des abords de l'école, cette journée a surtout permis de rappeler à chacun que nous avons tous un rôle à jouer pour préserver notre planète. Produire moins de déchets, réutiliser lorsque cela est possible et bien trier pour favoriser le recyclage sont autant de petits gestes qui peuvent faire la différence.
Grâce à leur participation, les élèves de Notre-Dame sont devenus, le temps d'une journée, de véritables messagers de la protection de notre planète. Une belle manière d'apprendre, dès le plus jeune âge, que garder la nature propre est l'affaire de tous !



Les petits nettoyeurs qui ont participé à cette belle action. *Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)*

Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)

Association La Roc'n Run reprend son souffle avec une toute nouvelle association qui prépare son premier Rando-trail le 11 octobre.

Roc'n Run Sers annonce son premier Rando-trail le 11 octobre



Christophe Biojout (3e en partant de la gauche) s'est entouré d'une équipe dynamique et dévouée. *Claude RICHON (clp)*

SERS

Trois ans après sa dernière édition, la Roc'n Run renaît à Sers, portée par une nouvelle association. La Roc'n Run, qui a marqué le paysage sersois avec trois éditions de rando-trails organisées entre 2022 et 2024, s'était imposée comme un rendez-vous apprécié qui attirait de nombreux amateurs de trail et les amoureux de la nature.
Pour diverses raisons qui leur sont propres, les organisateurs historiques que sont Franck Charrier et Nadia Périllaud ont dû renoncer à leur projet qui pourtant s'annonçait prometteur. Mais ils n'ont pas tout à fait abandonné puisqu'ils ont volontiers coopéré avec la nouvelle équipe en fournissant le matériel et leurs dossiers.
Mais c'était sans compter sur la pugnacité d'un petit groupe de passionnés, Christophe Biojout et son épouse Charlotte, qui a décidé de relancer cette animation sportive tout public.

Une association totalement indépendante

« Nous reprenons l'ancienne section de Roc'n Run qui était une branche de l'ASLVE (Association sports et loisirs de la vallée de l'Échelle) pour créer notre propre association totalement indépendante avec une ambition claire : faire vivre cet héritage et relancer progressivement cette belle aventure collective », explique Christophe Biojout qui a réuni une dizaine de membres et un groupe d'une trentaine de bénévoles et pris la présidence de cette nouvelle entité nommée Roc'n Run Sers.
« Nous sommes d'autant plus encouragés que la relance de cet évènement motive tout le village », constate-t-il, *« alors que Nadia Périllaud nous a beaucoup aidé et soutenu dans notre aventure en transmettant son savoir et nous a accompagnés pour les aspects administratifs et organisationnels et que Franck Charrier nous a fourni tout son matériel et les dossiers. »*

Une épreuve libre en octobre

Cette première course, programmée pour le 11 octobre, sera une épreuve totalement libre, non chronométrée *« et pour nous ce sera en quelque sorte une répétition avant la grande épreuve officielle qui se déroulera en mai 2027 et dont le nombre d'inscription sera plus élevé »*, lance le président.
Car cette première, avec deux courses « nature » de 8 et 12 km sans chrono avec un ravitaillement au milieu et un à l'arrivée, et une rando découverte de 8 km, qui a été limitée à 170 participants, affiche pratiquement déjà complet. Les départs seront donnés aux terrains de pétanque à partir de 9h00.
« Nous allons porter une attention particulière sur la sécurité au départ de l'épreuve, mais aussi aux intersections de routes, ainsi qu'auprès des chasseurs avec qui nous avons passé un accord », rajoute Philippe Chabernaud, élu municipal et membre de l'association Roc'n Run Sers.

Claude RICHON (clp)

Pour tous renseignements : rocnrunsers@gmail.com ou 06.43.43.33.87.

Végétalisons Villebois-Lavalette

Le CAUE à la rencontre des habitants



À droite, Marylise Ortiz, Alicia Juge, Simon Chabrière, Bruno et Stéphanie Bombled, ambassadeurs pour la rue d'Epernon. *Odette GÉRARD*

VILLEBOIS-LAVALETTE

Pour rendre le cadre de vie toujours plus agréable, la commune a lancé, le 1er juillet, l'opération « Végétalisons Villebois-Lavalette ». La première action concrète de ce projet s'est déroulée samedi 26 septembre, en partenariat avec les habitants et avec l'aide précieuse du CAUE de la Charente (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement).
Cette première phase consacrée à la végétalisation des façades d'immeubles et des pieds de murs, fait suite au travail engagé par les élus délégués : Simon Chabrière, en charge du développement durable, Marylise Ortiz, pour le patrimoine et l'urbanisme, et Bertrand Blanchot, pour le tourisme.
Tout au long de la journée de samedi, l'équipe accompagnée d'Alicia Juge, paysagiste missionnée par le CAUE, et les ambassadeurs des différentes rues, a sillonné les huit quartiers concernés afin de réaliser un diagnostic et une expertise des lieux.
La maire, Nelly Vergez, était également présente lors de cette rencontre avec les habitants. Cette première opération a suscité un vif engouement. Pas moins de 55 façades participeront ainsi à cette première phase. Afin d'affiner l'analyse, un questionnaire a été remis aux habitants concernés.
À l'issue de cette étape, le CAUE apportera ses conseils et proposera, pour chaque situation, une palette végétale adaptée, tenant compte de l'exposition des façades, des contraintes climatiques, mais également des souhaits de chacun.

Un engagement partagé

Dans le cadre de la charte d'engagement mutuel, la commune prend en charge le creusement d'une microfosse et offre une plante, choisie au préalable en concertation avec le CAUE.
En contrepartie, chaque habitant s'engage à assurer l'entretien des plantations, dont la mise en place est prévue au mois de novembre.

Odette GÉRARD

Balade des oies sauvages Les 26 et 27 septembre, la Balade des Oies sauvages a attiré près de 1.000 participants.

La 27e édition a fait le plein espéré

Le beau temps de ce week-end aidant, cette 27e édition de la Balade des oies sauvages orchestrée par les Randonneurs de la vallée de l'Échelle a attiré à Torsac marcheurs invétérés et occasionnels en nombre. *« On a approché le millier de participants sur les deux jours »*, confiait, ravi, Patrick Renaud, le coordinateur de l'événement, *« et même le repas food-truck du dimanche à l'ombre des arbres a été un vrai succès au point que l'on a failli être débordés, tout comme à l'apéro du samedi soir où il y a eu affluence ».*



Près d'un millier de marcheurs a pu profiter du cadre naturel des sentiers sous le soleil. *Claude RICHON (clp)*

« Cette animation a une organisation au top que ce soit au niveau du balisage qui était vraiment sécurisant, des ravitaillements qui étaient bien garnis et de la gestion des participants qui assurait la fluidité à tous les niveaux », commentaient des marcheurs. D'ailleurs aucun incident n'a été à déplorer. Même si la chaleur s'était invitée le samedi.
« Une véritable réussite que l'on doit bien sûr à nos bénévoles, mais aussi à la participation des communes de Dirac et de Bouëx pour le prêt de matériel, et au partenariat de la commune de Torsac qui nous a bien accueillis et vraiment bien épaulés », ajoute Patrick Renaud.
« L'an prochain, ce devrait être de la commune de Vouzan que devrait s'élancer la 28e balade si l'ordre établi est respecté », conclut le chef de file.

Claude RICHON (clp)



Les ravitaillements à l'ombre des arbres étaient aussi très appréciés des marcheurs. *BRUNEAU HERVE*



Même au niveau des inscriptions la fluidité était assurée. *BRUNEAU HERVE*

Club de Pétanque

Petite brocante mais joli succès pour cette première



Ce photographe rougnacois en a profité pour vider quelques-uns de ses objets amassés pour illustrer ses photos de magazine d'art et décoration. *Claude RICHON (clp)*

SERS

Une petite vingtaine de chalands seulement ont participé à la première brocante organisée par le club de Pétanque sersoise samedi 19 septembre à Sers.
Mais le doux soleil était là et les badauds et clients ont gentiment déambulé entre les stands à la recherche d'un l'objet désiré ou simplement pour dénicher la bonne affaire.
« C'est vrai que l'on s'y est pris un peu tard pour organiser cette brocante, ce qui explique le nombre réduit d'exposants, mais l'année prochaine, on fera mieux », raconte Maurice Crémoux qui avait mobilisé tous les membres du nouveau club de Pétanque Sersoise, et se disait assez content de l'affluence de l'après-midi.
Notamment à la buvette où frites et en-cas se sont bien vendus.

Claude RICHON (clp)

Vie associative L'association les Colibris des Carrières a organisé un week-end portes ouvertes, les 19 et 20 septembre, afin de faire connaître ses activités.

Les Colibris créent du lien à Saint-Même



L'association Les Colibris des Carrières proposait des jeux et activités lors de ce week-end portes ouvertes. *Hélène DONNEY (clp)*

SAINT-MÊME-LES-CARRIÈRES

Le samedi 19 et le dimanche 20 septembre, le week-end portes ouvertes de l'association les Colibris des Carrières s'est installé à la maison de santé de Saint-Même-les-Carrières.
Récemment créée, cette association souhaitait se faire connaître des habitants de Saint-Même-les-Carrières et des environs. Du soutien scolaire aux activités manuelles en passant par la musique ou les cours d'anglais, l'association cherche à se développer grâce à des moments de convivialité intergénérationnelle.
À l'image de la fable de Pierre Raby, « le Colibri », Sophie Montpeyroux, la présidente confie vouloir *« apporter aide et soutien à son échelle comme le colibri »*. L'association compte déjà énormément de bénévoles qui, à leur échelle, changent et font avancer les choses.
Ces portes ouvertes ont permis aux bénévoles et aux habitants de se retrouver autour de différentes activités et jeux de plein air mais aussi des jeux de société, un blind test, une activité création de boules de Noël personnalisée ou encore un cours d'anglais.
Pour découvrir les propositions de l'association, des séances sont organisées les mardis des semaines impaires, de 10h à 13h.

Hélène DONNEY (clp)

Musique Élise Esther a fait vibrer sa harpe au Chai des Lumières lors d'un après-midi musical gratuit pour les seniors et le grand public.

Un concert de harpe au Chai des Lumières

COGNAC

Ce vendredi 25 septembre, la résidence seniors Le Chai des Lumières, à Cognac, a ouvert ses portes au public pour un après-midi placé sous le signe de la musique. De 15h à 17h, résidents, familles et visiteurs ont pu profiter gratuitement d'un concert de la harpiste Élise Esther.
Pour cette rencontre musicale, l'artiste a proposé un programme éclectique, faisant voyager le public à travers les époques et les univers. Sa harpe a notamment fait entendre ses propres compositions aux accents celtiques, mais aussi des morceaux traditionnels et médiévaux. Le répertoire s'est également aventuré du côté de la chanson française, avec quelques titres bien connus, avant de laisser une place à des morceaux plus modernes.

Une résidence ouverte sur la ville

Avec ce concert, Le Chai des Lumières poursuit une démarche désormais bien engagée : proposer régulièrement des animations ouvertes aux seniors, mais aussi gratuitement au grand public, afin de faire de la résidence un véritable lieu de vie et de rencontres au cœur de Cognac.
La résidence avait notamment participé à « Un air de fête », en accueillant un concert aux sonorités swing. Les seniors ont également pu se retrouver autour d'une activité pour le moins originale : un atelier ludique consacré au graff durant le Festi'Wall.
Une manière pour la résidence de cultiver son ouverture sur l'extérieur et de faire vivre, au-delà de ses murs, des moments de partage accessibles à tous.
Et ce vendredi, avec les notes de la harpe d'Élise Esther, le Chai des Lumières a une nouvelle fois offert à Cognac un après-midi musical placé sous le signe de la découverte et de la convivialité.

TLC



Elise Esther à la harpe. *TLC*



La harpiste a été chaudement applaudi. *TLC*

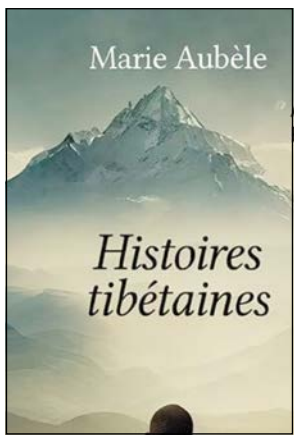
Maison natale de François Mitterrand L'auteure qui a vécu en Inde et ne peut oublier ses compagnons d'alors, relate ce dont elle a été témoin.

Marie Aubèle raconte « Les Tibétains en exil »

JARNAC

Marie Aubèle est une auteure charentaise bien connue des salons littéraires et ses séances de dédicaces ne laissent pas indifférents tous ceux qui s'intéressent à la course du monde. Elle sera le samedi 10 octobre à 15h, à la maison natale de François Mitterrand pour une conférence autour de son ouvrage *Histoires tibétaines*.
Ses nombreux écrits et ses conférences, sur des sujets aussi différents que le bouddhisme, le deuil, ou encore Dali, l'artiste et l'homme, sont de grands moments d'écoute et de partage. Marie raconte, oui, mais aussi, elle fait vivre, revivre, naître devant les yeux des spectateurs buvant ses paroles, tout un monde de couleurs et de sensations, celles qu'elle porte en elle.
Marie Aubèle est d'origine catalane, c'est dire si son regard est fort, pénétrant et inoubliable. Pratiquant le bouddhisme tibétain depuis de nombreuses décennies, elle porte en elle cette lumière différente qui la fait avancer malgré les vicissitudes de la vie.
Ses ouvrages sont à son image, ouverts et réfléchis à la fois. *L'odyssée des Karmapas, la grande histoire des lamas à la coiffe noire* ; *Histoires tibétaines* ; *La police est bien faite, malgré tout* ; *Les mots du deuil* ; *Développez votre potentiel professionnel*, sont autant de livres à découvrir pour mieux comprendre bien des choses.
Samedi 10 octobre, Marie Aubèle entraînera son public à Dharamsala, lieu de résidence du Dalaï-Lama et se souviendra, avec les heureux élus de cette belle rencontre, de tout ce qu'elle a vécu là-bas, alors qu'elle partageait le difficile quotidien des Tibétains, derniers survivants de l'exil du Dalaï-Lama, eux dont l'avenir incertain est mis à mal par le gouvernement chinois et la révolte de la nature, elle-même.

Cathy RABILLER (clp)



Un livre et une auteure inoubliables. *Cathy RABILLER (clp)*

Samedi 10 octobre, à 15 heures, maison Natale de François Mitterrand.

Vie en Église L'installation du père Pierre-Marie Robert comme curé pour les paroisses de Châteauneuf-sur-Charente et de Segonzac a été célébrée le dimanche 13 septembre à l'église de Segonzac, elle a été suivie d'une première messe le dimanche 20 septembre, à l'église de Châteauneuf-sur-Charente.

Les deux paroisses ont accueilli leur nouveau curé

CHÂTEAUNEUF-SUR-CHARENTE

Le dimanche 13 septembre, à l'église Saint-Pierre de Segonzac, les fidèles du secteur se sont rassemblés pour la messe dominicale du 24e dimanche ordinaire. Des élus étaient présents dans l'assistance.
L'Évangile de ce dimanche 13 septembre, selon Saint Matthieu, chapitre XVIII, versets 21 à 35, portait sur le pardon sans mesure et la parabole du serviteur impitoyable. Voici comment le père Pierre-Marie Robert s'est présenté à cette assemblée : *« Me voici donc envoyé en mission chez vous, à Châteauneuf et Segonzac, par notre évêque Mgr Hervé Gosselin, représenté aujourd'hui par son vicaire général le père Michel Granger. Comme à chaque fois lors des nominations, c'est un nouveau départ, c'est un nouveau commencement. J'arrive en ce territoire de la Grande Champagne avec le désir de connaître, d'aimer et de servir le troupeau c'est-à-dire les personnes, qu'elles soient du nom du Seigneur Jésus, le seul vrai Pasteur, qui a donné sa vie pour ses brebis. Je remercie tous ceux et celles qui ont préparé ce moment d'accueil, d'hospitalité, de prière avec la très sainte Eucharistie, de rencontre. »* Il a remercié les maires et élus des communes qui se sont joints à l'assistance pour cette cérémonie.
En démarrant cet investissement nouveau, il a invité les fidèles : *« Soyons heureux d'avoir la foi au Dieu vivant. Que la joie de la foi habite nos cœurs pour assumer le présent et affronter l'avenir toujours incertain. Dieu veut notre joie ! Soyons des témoins de la Bonne Nouvelle de Jésus qui est un trésor à partager. Ne gardons pas cela pour nous. Des personnes jeunes et moins jeunes nous attendent. Soyons des signes d'unité et de communion à l'intérieur de nos communautés chrétiennes et au-delà. »*
Le dimanche 20 septembre à Châteauneuf-sur-Charente, la prière pénitentielle était celle de la messe de la réunion (AL 59-07). Elle entrait en résonance avec cette conviction exprimée par le père Pierre Marie Robert : *« Soyons des signes d'unité et de communion à l'intérieur de nos communautés chrétiennes et au-delà. »*
Avec l'Évangile du jour *« Ton regard est-il mauvais parce que moi, je suis bon ? »* (Mt 20, 1-16), l'homélie du père Pierre-Marie Robert, en lien avec les textes du 25e dimanche ordinaire, faisait référence à la doctrine sociale de l'Église.
Dans les deux paroisses, il a invité à prier souvent pour les prêtres de proximité, le père Stéphane Jean, Frédéric et lui-même, sans oublier les Frères missionnaires de Sainte Thérèse, installés tout près.
À Segonzac, après la messe, un partage convivial s'est déroulé dans le jardin du presbytère. À Châteauneuf-sur-Charente, un temps de rencontre a été organisé par les paroissiens dans la cour de la maison paroissiale. Sur le parvis, ce moment avait été anticipé par toutes les générations confondues, comme pour signifier un signe de vitalité et de joie.

Alain MICHAUD (clp)



À l'église de Segonzac, célébration eucharistique pour l'installation du père Pierre Marie Robert. *Brigitte DELAUNAY*



Concélébration lors de la messe du 20 septembre à Châteauneuf-sur-Charente. *Alain MICHAUD (clp).*

Culture À l'occasion du lancement de sa saison 2026-2027, les 25 et 26 septembre, La Canopée a célébré ses 20 ans devant un public nombreux. Une saison anniversaire placée sous le signe des retrouvailles et de la diversité culturelle.

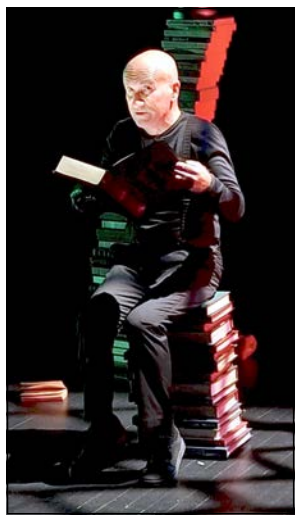
La Canopée fête ses 20 ans et lance sa nouvelle saison

RUFFEC

Salle comble pour souffler les 20 bougies de La Canopée. Vendredi 25 et samedi 26 septembre, l'équipement culturel de Ruffec a lancé sa saison 2026-2027 en célébrant deux décennies de spectacles, de rencontres et de création.

Devant un public venu en nombre, Julie Claitte-Hamon, directrice et programmatrice, accompagnée de Soizik Barrère-Vignette, programmatrice, a ouvert cette saison particulière. Thierry Bastier, président de la communauté de communes Val de Charente, a de son côté souligné la place prise par La Canopée et la médiathèque dans la vie du territoire, ainsi que la progression de leur fréquentation.

Éric Ragu, chargé de la culture et du tourisme à la communauté de communes, a rappelé la dimension collective de ces lieux : *« La culture est un produit de notre humanité, nous faisons œuvre ici d'intelligence collective et d'émotion. La Canopée est un lieu de résistance par le ressentir ensemble »*. Avant d'inviter le public à *« rester éveillé »* et à profiter de ces moments partagés.



L'artiste Titus, le 25 septembre, sur la scène de la Canopée. *Michel HÉNOT (clp)*



Brusco a fait participer le public le 26 septembre. *Michel HÉNOT (clp)*

Huit compagnies accueillies en résidence

Julie Claitte-Hamon et Soizik Barrère-Vignette ont ensuite dévoilé les grandes lignes de la saison 2026-2027. Théâtre, musique, humour, danse, clowns, récits, spectacles musicaux, expositions, jeux, ateliers et rencontres composent une programmation d'une trentaine de rendez-vous destinée aux jeunes comme aux adultes.

La Canopée poursuit également son travail auprès des artistes. Huit compagnies seront accueillies en résidence cette saison. La programmation continuera par ailleurs de sortir des murs de l'équipement pour aller à la rencontre des habitants dans les villages et communes de Val de Charente.

Pour ses 20 ans, La Canopée a aussi choisi de renouer avec des artistes déjà accueillis par le passé et qui avaient marqué le public. Une manière de regarder le chemin parcouru tout en ouvrant une nouvelle page.

Plus de 13.000 spectateurs

L'équipement culturel revendique aujourd'hui 221 abonnés et plus de 13.000 spectateurs venus de trois départements. Un succès qui témoigne de son implantation au-delà du seul territoire ruffécois.

Le lancement de saison a donné un premier aperçu de cette programmation avec le spectacle de Titus, vendredi 25 septembre, puis, le lendemain, avec Brusco en extérieur.

Après deux journées de lancement, cette saison anniversaire est désormais pleinement engagée. Le programme complet 2026-2027 reste disponible en version papier ainsi que sur le site de La Canopée.

Michel HÉNOT (clp)

Paizay-Naudouin-Embourie

La croix Menaud retrouve sa place au carrefour des chemins



bénédiction de la croix Menaud par les prêtres *Michel HÉNOT (clp)*

RUFFECOIS

Dans une démarche de préservation du petit patrimoine local, la commune et la communauté paroissiale ont procédé, samedi 26 septembre, à l'installation et à la bénédiction de la croix Menaud, restaurée au carrefour des chemins de Bramfan, du Fouilloux et du Tourtron.

L'histoire de ce calvaire avait ressurgi en 2005. Cette année-là, Michel Chartron, habitant du village de Bramfan, avait été intrigué par une imposante pierre de forme pyramidale dissimulée au milieu des épines. Il avait alors découvert qu'il s'agissait du socle d'un très ancien calvaire.

Michel Chartron avait entrepris de le restaurer entièrement. Le père Dominique Buisson l'avait ensuite béni et le monument avait pris le nom de « croix Menaud », en référence au lieu-dit où il se trouve.

Plus de vingt ans après cette redécouverte, une nouvelle étape a été franchie samedi 26 septembre 2026. Autour du maire Arnault Michaud, Christian De Mas Latrie et une équipe ont assuré et coordonné l'installation de la nouvelle croix. Celle-ci a ensuite été bénie par le père Gustave Sawadogo, curé-doyen, et le père Christian Aimé Nganga.

Situé à la rencontre de plusieurs routes et chemins, le calvaire constitue à la fois un repère dans le paysage et un témoignage transmis entre les générations. Au carrefour de la Croix Menaud, le monument restauré côtoie désormais un chêne remarquable : deux éléments du patrimoine qui marquent ce lieu et racontent, chacun à leur manière, son histoire.

Michel HÉNOT (clp)

Festival de l'humour et du rêve Les 16 et 17 janvier 2027, Ruffectival retrouvera la Canopée avec sept numéros internationaux mêlant humour, magie, acrobaties et performances.

Ruffectival prépare déjà sa 22e édition

RUFFEC

Samedi 3 octobre, les bénévoles de Ruffectival se sont retrouvés à la Grange aux Chouettes pour l'assemblée générale de l'association organisatrice du Festival international de l'humour et du rêve. L'occasion de dresser le bilan de l'année écoulée, mais surtout de lever le voile sur une 22e édition déjà bien engagée.

En ouverture, le président Gilles Labarde a invité l'assemblée à observer une minute de silence en mémoire de Gérard Proust, membre de la troupe 16 en Scène, décédé cet été.



Le bureau et les membres bénévoles de Ruffectival. *Michel HÉNOT (clp)*

Un équilibre à préserver

Dans son rapport moral, le président a tenu à remercier bénévoles, public, partenaires, médias et collectivités qui permettent au rendez-vous de perdurer. *« C'est une immense fierté de pouvoir, le temps d'un week-end, apporter du bonheur aux gens et nous savons tous qu'actuellement nous en avons besoin »*, a-t-il souligné.

Le trésorier, Pascal Jubien, a présenté un bilan financier positif, sans pour autant perdre de vue la nécessité de rester vigilant. La venue d'artistes de qualité représente un coût important, tandis que l'association fait le choix de maintenir des tarifs accessibles. Les aides publiques et le soutien des sponsors permettent de préserver cet équilibre et d'aborder l'avenir plus sereinement. Les rapports moral et financier ont été adoptés à l'unanimité.

L'association poursuit également l'aventure de sa troupe 16 en Scène. Celle-ci partira en tournée dans dix villes en 2027 avec une nouvelle pièce, *L'Amour vache*, une parodie de l'émission *L'Amour est dans le pré*.

Sept numéros sur la scène de la Canopée

Pour sa 22e édition, Ruffectival donne rendez-vous au public les samedi 16 et dimanche 17 janvier 2027 à la Canopée de Ruffec. Trois représentations sont programmées : samedi à 14h30 et 20h30, puis dimanche à 14h30.

Le plateau fera une nouvelle fois voyager les spectateurs. Sont annoncés le jongleur tchèque Alan Sulc, le Toxic Magic Show et sa magie comique, les clowns ukrainiens du Duo Jeko, la contorsionniste ukrainienne Émilia Sislovets, l'équilibriste éthiopien Mikael, la ventriloque française Christelle Dubois et les acrobates péruviens du Duo Vitalys. Philippe Bonnemann assurera le rôle de Monsieur Loyal.

Les tarifs restent identiques à ceux de 2026 : 20 euros pour les adultes, 18 euros pour les personnes en situation de handicap titulaires d'une carte et 10 euros pour les enfants jusqu'à 14 ans.

Déjà 600 réservations

Présente à l'assemblée générale, la conseillère départementale Brigitte Fouré a salué *« un spectacle d'une très grande qualité »* et l'investissement des bénévoles. Un engouement qui semble déjà se confirmer : quelque 600 réservations ont été enregistrées plusieurs mois avant le lever de rideau.

Jean-Pierre Chardonnet, adjoint au maire de Ruffec, représentant Thierry Bastier, a lui aussi souligné la place prise par le festival, devenu au fil des éditions un rendez-vous incontournable du Nord Charente.

Les réservations sont ouvertes auprès de Ruffectival, ainsi qu'auprès de Gilles Labarde au 06.75.32.97.47 et de Solange Massignac au 06.76.10.41.44.

Michel HÉNOT (clp)



l'assistance autour de la croix *Michel HÉNOT (clp)*

AquaVal a participé à Octobre Rose !



une séance musculation autour de la mascotte *Michel HÉNOT (clp)*

RUFFEC

L'après-midi du samedi 3 octobre, la piscine AquaVal était réservée aux personnes qui souhaitaient participer à Octobre Rose. L'entrée était gratuite, la piscine et l'espace bien-être étaient ouverts à toutes personnes dans la démarche de l'action contre le cancer du sein.

Sous la responsabilité de Thibault Renoust, maître-nageur et de Sandrine Doumain, ambassadrice Octobre Rose, les nageurs ont participé à des séances de musculation active dans l'eau avant de prendre un peu de repos dans l'espace relaxation.

L'affluence des nageurs et nageuses a été bien supérieure à 2025 et les dons ont été plus nombreux.

Michel HÉNOT (clp)

Les échos de la paroisse

BARBEZIEUX - BAIGNES-SAINTE-RADEGONDE - BARRET

Messes
Samedi 17 octobre à 18 heures 30 à Condéon et Villebois-Lavalette.
Dimanche 18 octobre à 10 heures 30 à Barbezieux, Chalais et Montmoreau.
Samedi 24 octobre à 18 heures 30 à Lachaise et Aubeterre et à 18 heures à Blanzac.
.Dimanche 25 octobre à 10 heures 30 à Barbezieux, Chalais et Montmoreau.

Contact
Chaque mardi après-midi de 14 à 17 heures, permanence à la salle Saint Nicolas Baignes, parking Saint Nicolas ; Mail : parbaignes@gmail.com ; site internet : Barbezieux.catholique.fr.
Vous pouvez également joindre le presbytère de Barbezieux au 05.45.78.61.27.

Laetitia THOMAS

Repas annuel des Aînés

Savoureux repas de fin d'été pour les seniors



Le premier adjoint, Marc Airiau, a veillé à la bonne installation des convives. *C.D. (clp)*

PASSIRAC

Comme chaque année, à l'approche de l'automne, l'équipe municipale en place a eu à cœur de concocter un menu de choix afin d'inviter les plus de 60 ans de la commune.

Ce dimanche midi 13 septembre, tout est réuni pour que, salle des fêtes, le maire, Dominique de Castelbajac, entouré de son équipe municipale, accueille au mieux quelque 71 convives habitant la commune. Parmi eux, les seniors de plus de 60 ans sont les invités du jour.

Alors que chacun a pris place peu à peu autour des tables, le premier magistrat met en avant le travail des élus. Dans les cuisines dès la veille, ils ont en effet mutualisé leurs compétences culinaires afin de concocter un réel menu de fête où même le civet de chevreuil des chasseurs aura sa place. *« Nous aimons vous recevoir ici, chez nous, dans notre salle »*, assure l'édile.

Après avoir présenté les nouveaux conseillers élus en mars dernier, il laisse remarquer que les taux des impôts communaux à Passirac n'ont pas été touchés depuis 25 ans. Puis il expose plusieurs projets en cours.

« *Une future salle des associations va voir le jour dans l'ancienne cantine scolaire. Elle devrait être achevée à Noël* », promet-il. Dans le même temps, le terrain de football va être arboré et doté de jeux pour enfants. Enfin, il incite à utiliser PanneauPocket, une application mobile qui permet de rester informé, prévenu voire alerté des publications de la commune.

Alors que le verre de l'amitié est servi, le premier magistrat sait mettre à l'honneur les deux doyens du repas. Si Annie Pellefigue, alerte nonagénaire habite Chez Bêlant, son benjamin de cinq ans, Jacky Bignier, est domicilié au bourg.

C.D. (clp)



Secrétaire de mairie retraitée, Cathy Yonnet a pu échanger avec la doyenne femme du repas, Annie Pellefigue. *C.D. (clp)*

Poullignac Poullignac renaît après douze ans d'hibernation : sous l'impulsion du conseil municipal, le comité des fêtes revient avec un nouveau bureau et des projets qui revitalisent ce village pittoresque. Entre brocantes, repas dansants, café citoyen et un jumelage miroir avec un village italien.

Un nouveau comité des fêtes pour relancer le village

Le village de Poullignac, pittoresque enclave d'une centaine d'âmes nichée au cœur d'un paysage offert à la promenade, connaît un regain d'énergie inattendu après plus d'une décennie à l'arrêt. Mis en sommeil depuis le 22e et dernier festival du patois il y a douze ans, le comité des fêtes vient de renaître de ses cendres, sous l'impulsion du conseil municipal, qui voit dans cette relance une opportunité de redonner vie au bourg et d'ancrer durablement le dynamisme culturel local.

Un nouveau bureau pour relancer l'association

Un nouveau bureau a été constitué pour relancer l'association. À sa tête, Florence Nauleau assure la présidence, secondée par Nathalie Grellier et Jonathan Ingremeau qui occupent respectivement les postes de vice-présidents. Le conseil d'administration est complété par Claudette Hilton, Françoise Berthelot, Marie Odile Tizon et Guy Boiset, membres du bureau, qui apportent chacun leur expertise et leur réseau pour conduire les premières initiatives.

Plusieurs idées d'animations semblent déjà dans les petits papiers des responsables. L'objectif est clair : proposer des rendez-vous conviviaux capables de rassembler les habitants autour de moments simples mais festifs.

Des projets conviviaux et fédérateurs

Parmi les projets évoqués, l'organisation d'un ou deux événements de type brocante, des repas dansants et d'autres manifestations fédératrices sont en cours de maturation. L'ambition est de créer des occasions récurrentes de rencontres, afin de renforcer le vivre-ensemble et d'attirer tant les habitants que les visiteurs dans le bourg.

La municipalité a récemment acquis et réhabilité un bâtiment destiné à devenir un espace de vie communautaire. L'idée est de doter ce lieu d'un caractère convivial où l'on peut échanger autour d'un café citoyen, mais aussi accueillir des expositions artistiques et des manifestations culturelles variées. Cette infrastructure vise à faire de Poullignac un point de convergence, susceptible d'attirer les talents et de nourrir la curiosité des résidents, tout comme de ceux qui s'aventurent jusqu'au village.

Un jumelage avec un village italien

Parmi les projets structurants figure un jumelage avec un village italien présentant un profil similaire à celui de Poullignac. Cette perspective, considérée comme la plus ambitieuse, s'inscrit dans une logique d'échanges transfrontaliers, de partage de pratiques et de découvertes mutuelles qui pourraient enrichir les communautés autant que les patrimoines locaux. Les porteurs du projet espèrent que ce jumelage favorisera les échanges culturels, économiques et sociaux, tout en créant des passerelles durables entre les deux territoires.



Les membres du bureau motivés pour réaliser leurs projets. *FC (clp)*

Une renaissance saluée par la maire

Mireille Neeser, la maire, a tenu à saluer « *cette renaissance porteuse d'espoir et de cohésion* ». Elle a souligné l'importance de soutenir les initiatives citoyennes qui dynamisent la vie locale tout en veillant à ce que les projets restent accessibles et inclusifs pour l'ensemble des habitants.

Pour sa part, la présidente du comité des fêtes, Florence Nauleau, s'est voulue optimiste et réaliste : « *Nous voulons redonner du souffle au village tout en ancrant nos actions dans la solidarité. Ce nouveau bureau est un moteur, mais c'est l'ensemble des habitants qui fera la réussite de nos rendez-vous.* » Elle a également remercié le conseil municipal pour sa confiance et le soutien matériel qui permet aujourd'hui d'envisager des investissements mineurs mais symboliques pour le cadre de vie.

Un signal d'espoir pour l'avenir

Si les projets se concrétisent, Poullignac pourrait retrouver, dès les prochaines saisons, un rythme associatif soutenu, des échanges culturels plus riches et une dynamique touristique locale tournée vers l'authenticité et la convivialité. La pérennité du nouvel élan dépendra toutefois de l'engagement des habitants, du rayonnement des activités et, surtout, d'une gestion transparente et participative.

En attendant, le rebond du comité des fêtes de Poullignac s'annonce comme un véritable signal d'espoir : un village qui se réinvente sans renier son identité, prêt à accueillir, partager et ouvrir ses portes aux voisins et aux amis venus d'ailleurs.



Réunion d'élection des membres du bureau. *FC (clp)*

FC (clp)

Vie municipale châtignacaise Le conseil municipal a su fêter le départ de Patricia Martin après sept années au secrétariat de mairie de la commune.

Un chaleureux « au revoir » à leur secrétaire de mairie

CHÂTIGNAC

« *Ce lundi 28 septembre, c'est en effet ma dernière journée à la mairie de Châtignac,* reconnaît Patricia Martin. *Mercredi, je serai encore à Poullignac et jeudi matin 1er octobre, l'heure de la retraite aura sonné.* »

La toujours jeune secrétaire a le plaisir de s'adresser à l'équipe conseillère réunie sous les ombrages, place de la Mairie à l'initiative du premier magistrat Jean-Yves Ambaud. « *J'ai en effet embauché ici le 1er septembre 2019 venant des Yvelines où j'étais responsable marketing et communication dans une entreprise qui fabriquait des adoucisseurs d'eau,* » se remémore-t-elle. « *Juste un petit mois de tuilage et j'ai suivi par la suite une formation par modules avec le CNFPT. Au bout de sept ans, je repars avec une foule d'anecdotes dans mon escarcelle. Mais le milieu associatif local va permettre de nous recroiser* », assure celle qui habite désormais un hameau de Châtignac avec son compagnon Didier.



« Je repars avec une belle moisson d'anecdotes », confiera Patricia Martin. *C.D. (clp)*

Au nom de son conseil, le maire va alors saluer chez la future retraitée « *une belle implication dans sa tâche pas toujours facile avec une envie de toujours faire le maximum* ». « *Nous avons su apprécier cette bonne volonté permanente* », conclura-t-il lui souhaitant une bonne seconde partie de vie qui va d'ailleurs se doubler d'un proche événement familial.

Alors que le premier magistrat se montre enfin des plus satisfaits du précieux tuilage procuré à Marianne Massonnaud qui va prendre la suite, les élus lui remettent magnifique composition florale et corbeille de fines saveurs avant le verre de l'amitié.

C.D. (clp)

Lavalette tude dronne Les élèves (CM1/CM2/6e) des communes du territoire leur passeport du civisme. Porté par la collectivité et les enseignants, ce livret à six thématiques invite à des actions individuelles et collectives, en partenariat avec gendarmerie, Promeneurs du Net, SDIS et élus, pour incarner solidarité, respect et vivre ensemble.

Passeport du civisme : sur les traces de solidarité et de mémoire

CHALAIS

Yviers, Villebois-Lavalette, Montmoreau, Charmant, Saint-Romain, Bors de Montmoreau... Cette année encore, de nombreux écoliers de CM1, CM2 et de 6e du territoire Lavalette Tude Dronne se voient remettre leur passeport du civisme.

Cette initiative, portée par la collectivité et mise en œuvre sur le terrain par les enseignants, incarne un socle de valeurs essentielles : solidarité, respect, vivre ensemble, mémoire, préservation de l'environnement et du patrimoine culturel, ainsi que l'égalité entre les filles et les garçons.

Autant d'axes que les jeunes exploreront à travers des actions concrètes et significatives. Ce parcours est encadré par l'Association nationale du passeport du civisme, à laquelle la CDC a adhéré.



C'est Jean-Yves Ambaud qui a remis les passeports à Saint-Romain. *FC (clp)*

Concrètement, cette nouvelle action se décline sous la forme d'un livret articulé autour de six thématiques : devoir de mémoire, lien intergénérationnel, solidarité, protection des citoyens, respect des forces de l'ordre et préservation du patrimoine culturel et/ou environnemental.

Pour chaque volet, l'élève devra réaliser une action individuelle et une action collective, soutenues par les enseignants et en partenariat avec les acteurs locaux : services de gendarmerie, Promeneurs du Net, Service départemental d'incendie et de secours de la Charente, ainsi que des élus.

« *Connaître les mécanismes de la société et les fondamentaux de la démocratie s'inscrit dans une démarche pédagogique destinée à former les artisans du vivre-ensemble de demain. Face au dépassement, parfois manifeste, de ces valeurs, il serait indigne de détourner le regard : cette mission demeure impérative et inéluctable* », souligne Jean-Yves Ambaud, le président de la communauté de communes.

FC (clp)



À Yviers les élèves de CM2 ont reçu leur passeport du civisme des mains du maire, vice-président de la CDC. *FCD (clp)*



Le fameux passeport : un socle de valeurs essentielles : solidarité, respect, vivre ensemble, mémoire, préservation de l'environnement et du patrimoine culturel. *FC (clp)*

Prévention routière Le mardi 29 septembre, au Logis de Plaisance, à Barbezieux-Saint-Hilaire, l'UDAF, la CNSA, le Département de la Charente, ont organisé, une journée Prévention routière destinée aux seniors.

Des seniors se sont mis en piste

BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE

Un groupe de seniors participant à la journée Prévention routière s'est mis en piste dès 9 heures le mardi 29 septembre depuis le Logis de Plaisance pour participer à une marche collective organisée par les marcheuses et les marcheurs Barretois.

Ces titulaires du permis de conduire, âgés de plus de 60 ans, participaient à une journée intitulée « Seniors en piste pour la sécurité routière », une animation organisée par l'Union départementale des Associations familiales (UDAF) la Caisse nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), organisme public français qui gère la branche Autonomie de la Sécurité sociale, le département de la Charente avec le concours de la Prévention Routière.

Cette journée est organisée trois fois par an dans le département. La première avait eu lieu à Montmoreau, la deuxième s'est déroulée à Barbezieux ce 29 septembre et la troisième est prévue pour le 15 octobre à Villefagnan.



Trente-cinq personnes inscrites à la journée Prévention Routière à Barbezieux-Saint-Hilaire. *Alain MICHAUD (clp).*



Les participants seniors à la marche accueillis à la salle des alambics. *Alain MICHAUD (clp).*

La matinée a été animée par Christian Lotour pour la Prévention Routière, qui a rappelé quelques règles de conduite. Au programme, il y avait une simulation d'évacuation d'un car.

Un repas froid a été offert aux participants à midi. Dans l'après-midi, plusieurs ateliers ont permis de réviser le code de la route, de trouver les 10 erreurs à éviter quand on monte dans la voiture, de tester ses réflexes avec un réactiomètre, d'évaluer les doses d'alcool avec le dose bar et ses effets avec des lunettes de simulation d'alcoolémie.

Tous ces ateliers pratiques et les échanges qui ont suivi avaient aussi pour objectif de mieux comprendre les effets de l'âge sur la conduite, d'actualiser ses connaissances et d'adopter les bons réflexes sur la route.

Les participants ont pu tester ainsi leurs connaissances, découvrir les évolutions du code de la route, mesurer leur temps de réaction, réaliser un test visuel avec les opticiens mutualistes Écouter Voir. Ils ont pu échanger autour du partage de la route entre automobilistes, cyclistes et piétons.

Alain MICHAUD (clp)

Octobre Rose La nouvelle municipalité élue en mars dernier a décidé de participer à la campagne de sensibilisation et de dépistage du cancer du sein

Première floraison de parapluies dans le village



Deux conseillers hommes ont pris en main l'installation des parapluies place de la Mairie. *C.D. (clp)*

SAINT-FELIX

« *J'ai, depuis le départ, été sensible à cette campagne de communication et de sensibilisation au dépistage du cancer du sein lors d'Octobre Rose* », avoue ce mercredi 30 septembre, Françoise Martinaud.

Élue maire lors des dernières municipales de mars 2026, au cours de la séance du conseil d'août suivant, elle a obtenu de son équipe que la commune s'associe à la campagne pour la première fois. Et ce début de semaine, dans le hameau administratif de Chez Launais, une petite floraison de parapluies roses s'est épanouie...

« *Nous avons commandé pour cette année une dizaine de parapluies et ce sont deux garçons du conseil, Jean-Luc et François, qui ont eu pour mission de les installer grand déployés au-dessus de la place de la Mairie, bien visibles de la D7 qui traverse le hameau,* indique la première magistrate. *Le parapluie est devenu le symbole fort d'Octobre Rose. Il protège comme le dépistage, un enjeu majeur de santé publique, protège du cancer du sein.* »

Si les conditions atmosphériques ne les malmènent pas trop, les symboliques objets flottant au vent resteront dans l'air jusqu'au 11 novembre prochain. « *Nous avons prévu le retour d'une commémoration de l'armistice avec la population* », confie l'édile.

C.D. (clp)



Peut-être jusqu'au 11 novembre, les parapluies devraient se balancer au gré du vent. *C.D. (clp)*



Courrier français

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Charente.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2626**485**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHATEAUBERNARD du 02 octobre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société À Responsabilité Limitée Dénomination sociale : ALTOZA Siège social : 10 B, Route de Barbezieux, 16100 CHATEAUBERNARD Objet social : La détention, l'acquisition, la vente, l'échange de droits sociaux ou de titres, la gestion, la mise en valeur, et l'administration d'un portefeuille de valeurs mobilières de sociétés sous quelque forme que ce soit existantes ou à créer, acquises par voie d'achat, d'apport, d'échange ou de souscription au capital lors de la création ou en cours de vie sociale et d'entreprises ; Les activités de prestations de services administratifs, comptables, financiers, techniques, commerciaux, publicitaires, services de conseils en gestion et en recrutement de personnel au profit de ses filiales ; La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements, la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés Capital social : 1 500,00 euros Gérance : Naomi FAURE, demeurant 21, Route de Laubaret 16130 GENSAC LA PALLUE, assure la gérance. Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de ANGOULEME.

Pour avis
La Gérance

A2626**916**

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 ans, d'une société civile immobilière immatriculée au R.C.S. d'ANGOULEME, dénommée **«SCI ÉPICÉA T.C.»** ayant son siège social 147 rue du Contrevent 16430 CHAMPNIERS, au capital de 500 €, composé exclusivement de numéraire, ayant pour objet les activités suivantes qui devront conserver un caractère exclusivement civil : l'acquisition, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location, la vente en totalité ou par partie et l'échange de tous terrains et immeubles en France et à l'étranger ; toutes divisions et appropriations desdits terrains et immeubles ainsi que l'édification de toutes constructions sur ces terrains ; l'aménagement de tous immeubles, maisons de rapport, hôtels, leur location, leur vente ou leur construction ; l'administration, la location et l'exploitation desdits immeubles ; l'aliénation de tout ou partie desdits biens immeubles par voie d'échange ou de vente ; l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières ; la prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières pouvant se rattacher à l'objet social ; l'étude, la mise au point et la réalisation de tous projets financiers, commerciaux et immobiliers ; la création, la réorganisation et le contrôle sous toutes formes de toutes entreprises financières et immobilières ; et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini à la condition que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société. Les cogérants nommés pour une durée illimitée sont Céline BAUDINAUD-COLLIN née le 30.11.1982 à ANGOULEME (16), et Romain COLLIN, né le 29.03.1984 à ANGOULEME, demeurant 147 rue du Contrevent 16430 CHAMPNIERS. Les parts d'intérêts sont librement cessibles entre associés. Toutes autres cessions de parts doivent être agréées par décision des associés.



FONDS DE COMMERCE

A2626**417**

SELARL PROUST & ASSOCIES
Notaires
79 Avenue de Korb
BP 70022
16230 MANSLE

INSERTION - CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par **Maître Charles-Louis PROUST , Notaire Associé de la Société dénommée «PROUST & ASSOCIES», Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée, titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à MANSLE-LES-FONTAINES (Charente), 79 avenue de Korb, soussigné** , le 28 septembre 2026, enregistré sous les références 2026N1288 en date du 29 septembre 2026 a été cédé un fonds de commerce par :

Madame Lou-Ann LAGRANGE, demeurant à VILLOGNON (16230) 1 impasse des marais ,

Célibataire.

A :

Madame Elise Stéphanie Monique Angèle Jacqueline LOISEAU, demeurant à CHABANAIS (16150) 2 la dauphie ,

Célibataire.

Le fonds de commerce de coiffure en salon, vente de produits liés aux activités exploité à MONTEMBOEUF (16310), 9 place de la mairie, lui appartenant, BEAUTE COIFFURE, et identifié sous le numéro SIRET 93366078900019.

Prix principal : VINGT-NEUF MILLE EUROS (29 000,00 EUR),

Le CESSIONNAIRE est propriétaire du fonds cédé à compter de ce jour et en a la jouissance par la prise de possession réelle et effective à compter de ce même jour.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'étude notariale dénommée PROUST ET ASSOCIES, 79 avenue de Korb, 16230 MANSLE LES FONTAINES où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

DIVERS

A2626**649**

Pascal ARNAUD
Avocat à la Cour
1, avenue Hubert Dubedout
33270 FLOIRAC

SAS Pacôme

15 route de Cognac, chez Maurin, 16120 GRAVES-SAINT-AMANT

Non-dissolution

Par décision du 18/09/2025, l'assemblée générale de la société «**Pacôme**», SAS au capital de 10.000 euros, dont le siège social est 15 route de Cognac, Chez Maurin 16120 GRAVES-SAINT-AMANT (RCS ANGOULEME 922 786 272), a décidé qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la société malgré des capitaux propres devenus inférieurs à la moitié du capital social.

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2626**744**

Maître Antoine CHAUVEAU
Notaire
4, avenue du Général de Gaulle
16800 SOYAUX

AVIS DE CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Antoine CHAUVEAU, notaire susnommé, le 2 octobre 2026,

Monsieur Olivier **HIDIER**, né à ANGOULEME (16000) le 21 février 1980, et Madame Anne-Sophie **BELIN**, née à COLOMBES (92700) le 14 février 1980, demeurant ensemble à L'ISLE D'ESPAGNAC (16340), 13, rue Paul Langevin,

Mariés sans contrat préalable à la mairie de ANTONY (92160) le 16 février 2008, initialement soumis au régime de la communauté légale,

Ont procédé à la modification de leur régime matrimonial pour adopter le régime de la séparation de biens.

Les oppositions des créanciers, s'il y a lieu, pourront être faites dans un délai de trois mois à compter de la présente publication, et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Antoine CHAUVEAU, notaire susnommé, chez qui domicile a été élu à cet effet.

En cas d'opposition, les époux pourront demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire compétent.

Pour avis,
Le notaire

A2626**538**

Monsieur Patrick GASTOU, ouvrier spécialisé, né à CONQUES SUR ORBIEL (11600), le 14 janvier 1970 et **Madame Sylvie Moisette BOUFFINIE**, fonctionnaire agent polyvalent, née à BARBEZIEUX SAINT HILAIRE (16300), le 11 décembre 1968, demeurant ensemble à BAIGNES SAINTE RADEGONDE (16360), 6 chemin du Breuil, mariés à la Mairie de BAIGNES SAINTE RADEGONDE (16360), le 01 août 2020, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la séparation de biens.

L'acte a été reçu par Me Marc LE PEN, notaire à BARBEZIEUX SAINT HILAIRE, le 30 septembre 2026.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Marc LE PEN, notaire à BARBEZIEUX SAINT HILAIRE, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil

Me Marc LE PEN

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2626**757**

SELARL PROUST & ASSOCIES
Notaires
79 Avenue de Korb
BP 70022
16230 MANSLE

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LACOBAGUE
Société Civile Immobilière
Au capital de 182.938 ,82 euros
Siège social : 12 boulevard Gambetta
16230 MANSLE LES FONTAINES
391 769 064 RCS ANGOULEME

Suivant décision collective des associés en date du 28 septembre 2026, il résulte que :

Les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont :

Approuvé les comptes de liquidation ;

Donné quitus au liquidateur Monsieur CLOCHARD Nicolas demeurant 32 rue Charles, 16230 MANSLE LES FONTAINES et décharger ce dernier de son mandat ;

Prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de ANGOULEME.

Mention sera faite au RCS : ANGOULEME

FUSION

A2626**509**

Société d'Avocats
9 rue de l'Ouvrage à Cornes
17000 LA ROCHELLE

COGNAC AUTOMOBILES DISTRIBUTION (C.A.D.)

Société par actions simplifiée
Au capital de 300.000 €
Siège social : 242 avenue Victor Hugo
16100 - COGNAC
394 446 751 RCS ANGOULEME

Le traité de fusion établi le 30/06/2026 avec CHARENTE AUTOMOBILES DISTRIBUTION, société absorbée, SAS au capital de 1.000.000 euros, dont le siège est sis 4 Boulevard du Huit Mai 1945 16000 AUGOULEME, immatriculée au RCS d'ANGOULEME sous le numéro 807 466 065, comportant notamment description des apports effectués par la société absorbée a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 14 juillet 2026.

Il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 30 septembre 2026.

COGNAC AUTOMOBILES DISTRIBUTION, étant propriétaire de la totalité des actions émises par CHARENTE AUTOMOBILES DISTRIBUTION depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au greffe du tribunal de commerce D'ANGOULEME, il n'a pas été procédé à une augmentation de capital et, CHARENTE AUTOMOBILES DISTRIBUTION a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

Le mali de fusion s'est élevé à -3.531.683 euros.

Mention sera faite au greffe d'ANGOULEME. Pour avis, le représentant légal

A2626**514**

Société d'Avocats
9 rue de l'Ouvrage à Cornes
17000 LA ROCHELLE

CHARENTE AUTOMOBILES DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée
Au capital de 1.000.000 €
Siège social : 4 Boulevard du Huit mai 1945
16000 - ANGOULEME
807 466 065 RCS ANGOULEME

Le traité de fusion établi le 30/06/2026 avec CHARENTE AUTOMOBILES DISTRIBUTION, société absorbée, SAS au capital de 1.000.000 euros, dont le siège est sis 4 Boulevard du Huit Mai 1945 16000 AUGOULEME, immatriculée au RCS d'ANGOULEME sous le numéro 807 466 065, comportant notamment description des apports effectués par la société absorbée a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 14 juillet 2026.

Il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 30 septembre 2026.

COGNAC AUTOMOBILES DISTRIBUTION, SAS au capital de 300.000 euros ayant son siège social 242 avenue Victor Hugo 1600 COGNAC, immatriculée au RCS d'ANGOULEME sous le numéro 394 446 751, étant propriétaire de la totalité des actions émises par CHARENTE AUTOMOBILES DISTRIBUTION depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au greffe du tribunal de commerce de d'ANGOULEME, CHARENTE AUTOMOBILES DISTRIBUTION, absorbée, a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

Pour avis, le représentant légal

TESTAMENT

A2626**815**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL-DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 05/07/2013 :

Mme POITEVIN Marcelle, en son vivant retraitée, demeurant 19 rue de Lattre de Tassigny, 16700 RUFFEC, née PROVOST, le 03/08/1923 à BIOUSSAC, veuve de Monsieur René Robert POITEVIN, de nationalité française, résidente au sens de la réglementation fiscale, décédée le 18/05/2020 à RUFFEC (16700), a consenti un legs universel.

Suite à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Laurent PERILLAUD, Notaire associé de la SCP «Laurent PERILLAUD et Fabrice GEOFFROY», titulaire d'un Office Notarial à RUFFEC (16700), 8 rue Raoul Hédiart, le 15/09/2026.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Patricia BEGEAULT-BAZIRE, Notaire à MANSLE (16230), 79 Avenue de Korb, référence CRPCEN 16068, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance d'ANGOULEME de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

DISSOLUTIONS

A2626**466**

SASU Atelier Lily B

Société par actions simplifiée
Sigle A.L.B
au capital de 1 000 euros
Siège social : 8 rue Saint-Mathias
16300 BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE
RCS ANGOULEME N°905 216 644

Avis de dissolution

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 30 septembre 2026 :

Il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 septembre 2026 et sa mise en liquidation.

L'associée unique nomme en qualité de Liquidateur de la Société :

Madame Lily BAHUON, demeurant au 13 Rue du Four 16300 Barbezieux-Saint-Hilaire, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 8 rue Saint-Mathias 16300 BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Angoulême. Mention sera faite au RCS d'ANGOULEME Pour avis,

La Présidente

A2626**739**

WILFA

Société À Responsabilité Limitée au capital de 7 500,00 €
Siège social : 9 Impasse de La Brousse - Saint-Sulpice-de-Cognac
16370 VAL-DE-COGNAC
453 630 386 RCS ANGOULEME

AVIS DE DISSOLUTION

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 12 juin 2026 la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

-A été nommé comme liquidateur :

-Monsieur Didier NAVARRE, demeurant à GENSAC LA PALLUE (Charente) 16 chemin des Moulins,

à qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif,

-Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse suivante : VAL DE COGNAC 16370 (Charente) 9 impasse de La Brousse,

-C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés,

-Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de ANGOULEME.

Pour avis,
le liquidateur

A2626**880**

TOPO 16

Société par Actions Simplifiée en liquidation au capital de 33 300 euros
Siège social : 17 rue de Rouillac - 16100 COGNAC
Siège de liquidation : 17 rue de Rouillac - 16100 COGNAC
409 754 314 RCS ANGOULEME

Aux termes d'une décision du 31/08/2026, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/08/2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Denis THILLARD, demeurant Le Moulin de Luchet 16300 CRITEUIL LA MAGDELEINE, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 17 rue de Rouillac 16100 COGNAC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce d'ANGOULEME, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur

MODIFICATIONS

A2626**897**

Société d'Avocats
JURICA
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte TRONQUET-GRAVIL
14 rue Robert Doisneau
CS 32411
16024 ANGOULÊME
Tél. 05.45.38.47.47
www.jurica.fr

«HÉLAN INVESTISSEMENTS»

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 970.000 EUR
Siège social : FEUILLADE (Charente)
Lieudit «La Croix de Guillot»
481.822.732 RCS ANGOULÊME

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire en date du 28 septembre 2026, que le capital social a été augmenté de 780.000 EUR pour le porter à 1.750.000 EUR par incorporation de réserve et création de 39.000 parts sociales nouvelles de 20 EUR de nominal chacune.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

POUR AVIS

A2625**926**

SARL CPS
Société A Responsabilité Limitée
Capital : 100.000,00 euros
Siège social: Chatignac, 16250 PERIGNAC
RCS ANGOULEME / 794 194 209

Suite au procès-verbal d'assemblée générale en date du 20 septembre 2026, il a été constaté:

- La nomination de Madame Camille GASTEBOIX, demeurant 6 rue de Chatignac, 16250 PERIGNAC comme cogérante à compter de ce jour.

Les modifications seront faites au RCS de ANGOULEME.

A2626**539**

Société d'Avocats
JURICA
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte
TRONQUET-GRAVIL
14 rue Robert Doisneau
CS 32411
16024 ANGOULÊME
Tél. 05.45.38.47.47
www.jurica.fr

«BLANCHIER REPROGRAPHIE»

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 1.500 EUR
Siège social : ANGOULÊME
61,Boulevard Besson Bey
521.101.055 RCS ANGOULÊME

Aux termes des décisions extraordinaires de l'associée unique en date du 18 septembre 2026, il a été décidé le transfert du siège ainsi que des activités sociales d'ANGOULÊME 61, Boulevard Besson Bey à L'ISLE D'ESPAGNAC 11, Rue de la Quintinie, à dater du 18 septembre 2026.
L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

POUR AVIS

A2626**449**

C&D INTERIM
SAS au capital de 80 000 €. Siège social : 47 BOULEVARD DENFERT ROCHEREAU 16100 COGNAC. 991 568 478RCS ANGOULEME.
Par décision de l'Assemblée générale du 01/09/2026, il a été décidé de la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du 01/09/2026 sans la création d'un être moral nouveau.
Le capital social reste fixé à la somme de 80 000,00 euros. Il sera désormais divisé en QUATRE-VINGT MILLE (80 000) parts sociales de 1,00 euro chacune et attribuées aux associés en échange des parts sociales qu'ils possèdent. La dénomination de la société, son siège social, sa durée et son objet social demeurent inchangés.
GOUVERNANCE
Sous sa nouvelle forme, la société est dirigée par :
en qualité de Gérant Monsieur David CHEVALIER, demeurant 21 RUE DU BOIS DU PRIEUR 16100 ST LAURENT DECOGNAC, né le 6 juin 1983 à COGNAC (16), de nationalité FRANCAISE ;
en qualité de Gérante Madame Caroline ROTUREAU, demeurant 56 RUE DE LA PALLUE 16100 COGNAC, née le 26 juin1978 à THOUARS (79), de nationalité FRANCAISE.
Les mandats des dirigeants sous l'ancienne forme sociale de la Société ont cessé du fait de la transformation.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Modification au RCS d'ANGOULEME

A2625**887**

LA BISCUITERIE LOLMEDE
SARL au capital de 1 000,00 euros
Siège social : 3 rue des arceaux, 16000 Angoulême
841 694 623 RCS Angoulême

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 septembre 2026, il a été décidé les modifications suivantes à compter du même jour:
Dénomination sociale :
Ancienne dénomination : LA BISCUITERIE LOLMEDE
Nouvelle dénomination : **MAGALO**
Objet social : il est procédé à la modification totale de l'objet social, il sera désormais rédigé ainsi : l'acquisition, la gestion et la prise de participation dans toutes sociétés ou entreprises; la réalisation de prestations de services, de conseils en gestion et management.
Transfert de siège social :
Ancien siège social : 3 rue des arceaux, 16000 Angoulême
Nouveau siège social : **14 rue de l'évêché, 16000 Angoulême**.
Exercice social : La date de clôture de l'exercice social est modifiée. Chaque exercice se clôturera désormais le **31 décembre** au lieu du 30 septembre. Précision faite que cette année l'exercice se clôturera au 31 décembre 2026 au lieu du 30 septembre 2026.
Les modifications seront faites au Registre du Commerce et des Sociétés de ANGOULEME.

A2627**068**

« ANGOULEME COIFFURE
Société par actions simplifiée au capital de 100 euros
11, place du Palet 16000 ANGOULEME
RCS : Angoulême 829.412.931

Aux termes dune AG en date du 05/01/2026, il a été pris acte de la démission de ses fonctions de directeur général de Mme BOTHELHO CARDOSO Maria, à compter de ce jour, sans remplacement.

Pour avis, le président »

A2626**738**

FICOSA LBA EXPERTS CONSEILS

Société Anonyme au capital de 50 000.00 €
Siège social : 72 rue de Pons CS 50246
16112 COGNAC CEDEX
301 332 185 RCS ANGOULEME

AVIS DE NON RENOUVELLEMENT DE CAC

Suivant les décisions de l'assemblée générale du 30 juin 2019, il résulte que les mandats de Monsieur ROCA Laurent, sis 18 rue Prudent - Angoulême (16000), Commissaire au compte titulaire, et de Monsieur DE LAAGE DE MEUX Nicolas, sise 4B chemin de la Croisière - Le Tourne (33550), Commissaire aux comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il est décidé de ne pas procéder à leur renouvellement.
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de ANGOULEME.

Pour avis,
le représentant légal.

A2626**879**

Société d'Avocats JURICA
www.jurica.fr

SEL CLINIQUE VETERINAIRE LINTHOUT ANCION

Société d'exercice libéral
à responsabilité limitée de vétérinaires
au capital de 120 000 €
Siège social : 5 ZA de l'Etang
16120 CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE
492 362 363 RCS ANGOULEME

L'Assemblée du 29/04/2026 a décidé de réduire le capital social, sous conditions suspensives, de 240.000 € à 120.000 €. L'assemblée du 29/06/2026 a constaté la réalisation définitive de la réduction de capital par voie de rachat et d'annulation des parts sociales, et a constaté la démission de M. Philip LINTHOUT de son mandat de Gérant à compter du même jour.

Pour avis,
la Gérance.

A2626**985**

MAURIN DISTRIBUTION AUTOMATIQUE

Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 12 Chemin du Peux de Saint-Amand
16430 BALZAC
513 645 226 RCS ANGOULEME

Aux termes d'une délibération en date du 15 septembre 2026, l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire a décidé :
- de transférer le siège social du 12 Chemin du Peux de Saint-Amand, 16430 BALZAC au 16 Rue de la Lurate 16730 FLEAC à compter du 15 septembre 2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
- de nommer en qualité de cogérante Madame Stéphanie Danielle VASSEUR, demeurant 16 rue de la Lurate 16730 FLEAC, pour une durée illimitée à compter du 15 septembre 2026.

Pour avis, La Gérance

A2626**643**

JURICA
Société d'Avocats
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte TRONQUET GRAVIL
14 rue Robert Doisneau - ANGOULEME
Tél. 05.45.38.47.47 - Fax : 05.45.92.25.49

AS D&CO

Société A Responsabilité Limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège Social : 46 rue Nationale
Roumazières-Loubert
16270 TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE
880.142.682 RCS ANGOULÊME

Aux termes d'une décision des associés en date du 6 juillet 2026, il a été décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 40.000€ pour le porter de 10.000€ à 50.000€ par incorporation de réserves.

Pour avis

A2626**750**

Les associés de la société **BARTONE IMMOBILIER** (SCI au capital de 1.000€, dont le siège social est 7 Impasse des Rossignols — Angouleme - 892.165.440 RCS ANGOULÊME) ont constaté aux termes d'une décision en date du 14/09/2026, la démission de M.Raphaël CROIZARD-NIVEAU de ses fonctions de cogérant. Pour avis,

A2626**845**

Etude de Maîtres Philippe CASSEREAU, Jérôme FOUREIX, Anne-Sophie PLUWAK, Notaires associés à L'ISLE D'ESPAGNAC (Charente) 60 avenue Jean Mermoz

SCI TEWA

Société civile immobilière,
au capital de 1 000,00 euros
Siège social : 385 rue de Bordeaux
16000 ANGOULEME
528 536 329 R.C.S. ANGOULEME

Par décision du 8 août 2026, il a été constaté la nomination de Madame Pauline Anne TELLIER demeurant à PESSAC (33600) 5 avenue de l'Ile de France en qualité de co-gérante à compter de cette date et le transfert du siège social au 92 route des Fours à Chaux 16160 GOND PONTOUVRE à compter de cette date. Le dépôt légal sera effectué AU RCS ANGOULEME. Pour avis et mention

Pour avis
La gérance

A2626**956**

FIDAREC

KHALID BELLAKHDER

Société à responsabilité limitée uniper-sonnelle
au capital de 40 000 euros
Siège social : 38 RUE PIERRE AUMAITRE CENTRE COMMERCIAL DE LA GRANDE GARENNE
16000 ANGOULEME
842 855 785 RCS ANGOULEME

Aux termes d'une décision en date du 05 août 2026, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis

A2626**436**

Société d'Avocats JURICA
www.jurica.fr

SOCIETE D'EXPLOITATION DES VIGNOBLES DE LAURIERE - SOLIERE SA

Société Anonyme
au capital de 250.000 Euros
Segeville, 5 rue de la Tranchade
16130 SAINT-PREUIL
309 305 993 RCS ANGOULEME

L'Assemblée du 19/06/2026 a :
- constaté la fin du mandat de Commissaire aux Comptes titulaire de la société CORIOLIS AUDIT EXPERTISE CONSEIL et décidé de ne pas procéder à son renouvellement,
- décidé de nommer en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire la société CORIOLIS AUDIT (société à responsabilité limitée au capital de 1.000 €, ayant son siège social sis 3 Route de Courbiac 17100 SAINTES, identifiée sous le numéro 801 705 757 RCS SAINTES), pour une durée de 6 exercices,
- constaté la fin du mandat de Commissaire aux Comptes Suppléant de M. Marc ELLIES et a décidé de ne pas procéder à son renouvellement.

Pour avis
le Président Directeur Général.

PETITES ANNONCES

MATÉRIELS AGRICOLE

Recherche tracteur toute marque, tout état même HS à partir de 1970 à 2010. Recherche roundballeur 120x120 rouleaux ou barettes. Paiement comptant. Déplacement rapide. Tel. : 0643234351

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

Destination Santé

Sommeil paradoxal : mieux dormir réduit le risque de développer 83 maladies

Selon une étude publiée en septembre 2026 dans PLOS Medicine, dormir suffisamment, et surtout passer plus de temps en état de sommeil paradoxal et de sommeil profond, serait associé à un risque nettement plus faible de développer certaines maladies. Les scientifiques ont analysé les données de 95 559 participants de la UK Biobank, qui ont porté des accéléromètres au poignet pendant sept jours et sept nuits consécutifs. Grâce à un algorithme de deep learning, ils ont pu reconstituer avec précision les différentes phases du sommeil (paradoxal, profond, léger), la durée totale de sommeil, les réveils nocturnes et l'irrégularité d'une nuit à l'autre. Les participants ont ensuite été suivis pendant près de 9 ans en moyenne, et leur dossier de santé ont été mis en relation avec plus de 1 000 pathologies.

Le résultat le plus marquant concerne le sommeil paradoxal, la phase associée aux rêves et à la consolidation de la mémoire. Passer plus de temps dans ce stade de sommeil était lié à un risque réduit de 83 maladies, dont la démence, l'insuffisance cardiaque et la maladie de Parkinson. Le sommeil profond, essentiel à la récupération physique était quant à lui associé à un risque plus faible de 7 maladies, notamment le diabète de type 2 et la dépression.

Mais concrètement, ça veut dire quoi « passer plus de temps en phases de sommeil paradoxal et profond » ? L'étude confirme que dormir moins de 5 heures par nuit expose à un risque accru de nombreuses pathologies. Et ainsi, à l'inverse, le risque le plus bas se situe dans une fenêtre de 6 à 8 heures de sommeil, pour la majorité des maladies étudiées. C'est donc entre ces deux durées que se situe la meilleure répartition des stades de sommeil. Deux autres paramètres du sommeil réel se sont révélés préoccupants : l'irrégularité du sommeil d'une nuit à l'autre ainsi que les réveils nocturnes. Ces deux facteurs étaient chacun liés à un risque plus élevé de plusieurs troubles, dont l'anxiété.

Le stomach vacuum, l'exercice de respiration pour un... ventre plat !

L'origine du stomach vacuum serait liée à celle du yoga, il y a donc plus de 8 000 ans. Plus précisément du Uddîyana Bandha, qui signifie en sanskrit « prendre son essor, s'élever dans les airs »... Pour des fins, à l'époque, de nettoyage du corps et de l'esprit. De façon concrète, le stomach vacuum correspond à une contraction extrêmement puissante du muscle transverse de l'abdomen. C'est-à-dire le plus profond des muscles de la paroi antérieure de l'abdomen, qui intervient également au niveau de la stabilité lombo-pelvienne. Un véritable mur porteur ! En l'occurrence, l'exercice va permettre de gainer ce muscle transverse pour, à terme, donner un effet ventre plat. Au même titre qu'un exercice de gainage classique, mais avec peut-être davantage d'abnégation...

Comment faire ?

Vous souhaitez tester ? Voici les principales étapes :

- En position debout, relâché, les bras le long du corps, commencez par une grande inspiration en cherchant à vous grandir ;
- Expirez ensuite par la bouche, en douceur, jusqu'à vider complètement les poumons ;
- Contractez votre périnée ! Pour cela, il vous suffit d'imaginer une situation où vous vous retenez d'uriner... ;
- Puis en apnée, vous devez ensuite réaliser une « fausse inspiration ». Il s'agit de créer un appel d'air en gonflant la poitrine, comme si on inspirait, mais sans laisser entrer d'air dans ses poumons. Avec l'effet en quelque sorte de venir creuser le ventre.
- Tenez la position une dizaine de secondes - sans doute moins au début et davantage lorsque vous serez rôdé
- et relâchez jusqu'à reprendre une respiration normale.

LE 1ER SERVICE DE PRESSE EN LIGNE SPÉCIALISÉ EN SANTÉ GRAND PUBLIC !

RETROUVEZ QUOTIDIENNEMENT LES INFOS SUR :
WWW.DESTINATIONSANTE.COM

destinationsanté
L'information santé au quotidien

LE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE


© Hello Sunshine and ABC Signature Studios

Little Fires Everywhere

Après *Big Little Lies* et *The Morning Show*, Reese Witherspoon est l'héroïne de la série *Little Fires Everywhere*, sortie en 2020 sur Prime Video et désormais diffusée sur Téva. La fiction s'ouvre sur un impressionnant incendie. Pour connaître les circonstances de ce drame, il faut remonter un an plus tôt, en 1997. Direction la ville de Shaker Heights, dans l'Ohio. La famille Richardson y mène, en apparence, une vie de rêve : la mère, Elena, est journaliste locale, le père, Bill, est avocat, et le couple a quatre adolescents. Tout bascule à l'arrivée de Mia Warren, une artiste afro-américaine et mère célibataire dans la galère. Elena va lui louer un peu trop vite un appartement à un bon prix, liant leurs destins et celui de leurs enfants…

Secrets de famille et sujets de société profonds autour du racisme, des différences de classes sociales et de la maternité sont abordés dans ce thriller domestique à la tension prenante. Reese Witherspoon est parfaite dans le rôle de la petite bourgeoise à la vie modèle. L'actrice est à l'origine de cette série adaptée d'un roman de Celeste Ng (*La Saison des feux* en français). Elle est également productrice exécutive avec Kerry Washington, qui campe le personnage de Mia. Joshua Jackson (l'inoubliable Pacey de *Dawson*) complète ce casting prestigieux dans la peau de Bill, le mari d'Elena.

Mercredi 14, Téva, 21 h 00

LES ESSENTIELS

| *Taratata fête le Zénith 1984*

Ambiance nostalgie, samedi soir sur France 2 ! Nagui a organisé un *Taratata* spécial années 80 ! Il a convié plus de 80 artistes sur la scène du Zénith Paris – La Villette, inauguré en 1984. Tous reprennent des tubes incontournables au profit de Fondation pour la recherche médicale.
Samedi 10, France 2, 21 h 10

| *Sur la liste du Père Noël*

TF1 invite déjà ses téléspectateurs à sortir les plaids et le chocolat chaud. Dès le lundi 12 octobre, la chaîne proposera deux téléfilms de Noël chaque après-midi, dont un inédit à 14 h 25, à commencer par *Sur la liste du Père Noël* avec Lacey Chabert, une égérie du genre. Celle-ci incarne une précieuse assistante chargée de découvrir si les enfants méritent ou non des cadeaux…
Lundi 12, TF1, 14 h 25

| *400 ans de la Marine Nationale, au cœur de la Task Force*

Julian Bugier présente un documentaire dédié à la Marine nationale, qui fête ses 400 ans cette année. Le journaliste retrace l'histoire de cette institution française créée au XVIIe siècle sous l'impulsion du Cardinal de Richelieu.
Mardi 13, France 2, 21 h 10

SAMEDI



Star Academy, TF1

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
STAR ACADEMY
23.45 Star Academy
FRANCE 2
21.10 DIVERTISSEMENT
TARATATA FÊTE LE ZÉNITH - 1984
Taratata remonte le temps et plonge dans les années 80
23.25 Quelle époque !
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
CASSANDRE 10
22.45 Cassandre, série
CANAL+
21.00 SPORT
RUGBY : CLERMONT / BORDEAUX-BÈGLES
Top 14. 6e journée.
22.55 Canal Rugby Club, le débrief, mag.
23.15 Benjamin Tranié - Félicitations et tout et tout, spectacle
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
22.35 Échappées belles
M6
21.10 SÉRIE
THE ROOKIE - LE FLIC DE LOS ANGELES 10
22.50 The Rookie - Le flic de Los Angeles, série
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
GROTTE CHAUVET
22.25 Sulawesi, l'île des premières images, doc.

DIMANCHE


Brokenwood, France 3

TF1
21.10 FILM
AQUAMAN ET LE ROYAUME PERDU
Avec Jason Momoa
23.20 Fast & Furious X, film
FRANCE 2
21.10 FILM
DÉSIGNÉ COUPABLE 10
23.20 Vermines, film
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
BROKENWOOD 10
22.40 Brokenwood, série
CANAL+
21.05 SPORT
RUGBY : TOULOUSE / BAYONNE
Top 14. 6e journée.
23.00 Canal Rugby Club, le débrief, mag.
23.15 Saturday Night Live
FRANCE 5
21.10 DOCUMENTAIRE
ICE, LA CHASSE À L'HOMME 10
22.25 Le monde en face débat, débat
23.10 On les appelle samouraïs, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
CAPITAL
Présenté par Julien Courbet
23.15 Enquête exclusive
ARTE
21.00 FILM
SHUTTER ISLAND
Avec Leonardo DiCaprio
23.10 Matrix Generation, doc.

LUNDI


Apollo has Fallen, Canal+

TF1
21.10 SÉRIE
CAT'S EYES
Avec Camille Lou
23.25 New York, unité spéciale, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
UN SOUPÇON
Avec Odile Vuillemin
21.55 Un soupçon, série
FRANCE 3
21.10 FILM
JAMES BOND CONTRE DR NO
Avec Sean Connery
23.00 La ligne bleue, doc.
CANAL+
21.10 SÉRIE
APOLLO HAS FALLEN 12
Avec Tewfik Jallab, Ritu Arya
21.55 Red Alert, série
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
LE MONDE DE JAMY
Réchauffement climatique…
22.55 C ce soir, mag.
M6
21.10 TÉLÉ-RÉALITÉ
L'AMOUR EST DANS LE PRÉ
Présenté par Karine Le Marchand
23.15 L'amour vu du pré
ARTE
20.55 FILM
MAIGRET VOIT ROUGE
Avec Jean Gabin
22.25 Police Python 357, film

MARDI


9-1-1, M6

TF1
21.10 JEU
KOH-LANTA ALL STARS
22.25 Koh-Lanta, jeu
23.30 Une famille en or, jeu
FRANCE 2
21.10 DOCUMENTAIRE
LA GRANDE HISTOIRE DE LA MARINE
Présenté par Julian Bugier
22.45 Justice en France, doc.
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MONSIEUR
Avec Jean-Pierre Darroussin
22.40 Un père idéal, téléfilm
CANAL+
21.10 FILM
LA MAISON DES FEMMES
23.00 Super plan, mag.
23.25 Fils de, film
FRANCE 5
21.10 DOCUMENTAIRE
ENQUÊTE DE SANTÉ
22.00 Traitements hormonaux : le nouveau scandale sanitaire ?
22.50 C ce soir, mag.
M6
21.10 SÉRIE
9-1-1 10
Avec Angela Bassett
22.50 9-1-1, série
ARTE
21.00 DOCUMENTAIRE
CHINE, RUSSIE, INDE ET CIE, NOUVEAUX MAÎTRES DU MONDE ?
22.35 Cocaïne : la poudrière colombienne, doc.

MERCREDI


Tracker, TF1

TF1
21.10 SÉRIE
TRACKER 10
23.00 Tracker, série
FRANCE 2
21.10 TÉLÉFILM
ON ABOIE EN SILENCE 10
22.50 Unité ados 93, doc.
FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
SECRETS D'HISTOIRE
Présenté par Stéphane Bern
23.20 Les Héros du Patrimoine, doc.
CANAL+
21.00 SPORT
FOOTBALL : MANCHESTER CITY / PSG
Champions League. 2e journée.
22.55 Canal Champions Club le débrief, mag.
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
LA GRANDE LIBRAIRIE
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 JEU
LA FRANCE A UN INCROYABLE TALENT
Présenté par Karine Le Marchand
22.50 La France a un incroyable talent, ça continue
ARTE
21.00 FILM
MISÉRICORDE
Avec Félix Kysyl
22.40 Compétition officielle, film

JEUDI


Portobello, Arte

TF1
21.10 SÉRIE
INTRAÇABLES
Avec Sofia Essaïdi
23.00 New York police judiciaire, série
FRANCE 2
21.10 MAGAZINE
ENVOYÉ SPÉCIAL
Présenté par Élise Lucet
23.00 Complément d'enquête
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES À CAYENNE
Avec Philippe Caroit
22.45 La France en vrai, doc.
CANAL+
21.00 SPORT
FOOTBALL : OM / OLYMPIAKOS
Europa League. 2e journée.
22.55 Soir d'Europe le débrief, mag.
FRANCE 5
21.07 DOCUMENTAIRE
LE GRAND PUZZLE DE POMPÉI
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 DIVERTISSEMENT
ALERTE À L'HÔTEL : 30 JOURS POUR TOUT RELANCER
23.00 Cauchemar en cuisine
ARTE
20.55 SÉRIE
PORTOBELLO
Avec Fabrizio Gifuni, Lino Musella
22.05 Portobello, série

VENDREDI


Simon Coleman, France 2

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
QUI SERA LE PLUS NUL
Présenté par Camille Combal
23.55 Vendredi, tout est permis avec Arthur
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
SIMON COLEMAN 10
21.55 Simon Coleman, série
FRANCE 3
21.10 DIVERTISSEMENT
LA BOÎTE À SECRETS
Spéciale Grosses têtes
Présenté par Faustine Bollaert
23.20 La boîte à secrets
CANAL+
21.10 FILM
LES ENFANTS DE LA RÉSISTANCE
Avec Lucas Hector
22.50 Des bulles à l'écran, doc.
FRANCE 5
21.05 FILM
LE SALAIRE DE LA PEUR
23.35 Michel Foucault, le philosophe et le poisson rouge, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
ARNAQUES !
Présenté par Julien Courbet
23.05 Arnaques !, mag.
ARTE
20.55 FILM
LE POISONDE LA VENGEANCE 10
Avec August Diehl
22.40 Tina Turner, doc.

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS AUSSI DE REGARDER…

Désigné coupable ★★



Après le 11 septembre 2001, les États-Unis se sont lancés dans une guerre contre le terrorisme qui a conduit à l'ouverture du camp de Guantánamo, une prison militaire régie par des procédures judiciaires expéditives. Mohamedou Ould Slahi y a été enfermé pendant quatorze ans sans inculpation ni procès. *Désigné coupable* raconte le calvaire de ce Mauritanien. **Dimanche 11, France 2, 21 h 10**

ICE, la chasse à l'homme ★★

ICE (pour Immigration and Customs Enforcement) : trois lettres au cœur de la polémique. Cette agence fédérale américaine, créée en 2003, a pour but de faire appliquer les lois sur l'immigration et les douanes aux États-Unis. Aujourd'hui, ce sont 22 000 agents qui sont chargés de traquer, arrêter, expulser ou enfermer les immigrés en situation irrégulière. **Dimanche 11, France 5, 21 h 10**

Cat's Eyes, saison 2 ★★

En 2024, TF1 a ressuscité l'univers *Cat's Eyes*. Forte de son succès, la série revient dès lundi avec une deuxième saison, toujours portée par Claire Romain, Constance Labbé et Camille Lou. Les trois sœurs cambrioleuses repartent à l'aventure pour sauver leur père dont elles ont enfin retrouvé la trace. De nouveaux vols spectaculaires les attendent, du Musée d'Orsay au Centre Pompidou, en passant par le Mont-Saint-Michel. **Lundi 12, TF1, 21 h 10**

Monsieur ★★



Dans un domaine en février 1969, une petite fille est kidnappée alors qu'elle était sous la surveillance d'une des employées. Une rançon est demandée au riche propriétaire contre sa libération. Deux flics parisiens sont alors dépêchés sur les lieux pour mener l'enquête. Jean-Pierre Darroussin est au générique de cette adaptation du livre *Petite sale* de Louise Mey. **Mardi 13, France 3, 21 h 10**

Miséricorde ★★

Avec *Miséricorde*, le réalisateur Alain Guiraudie adapte une partie de son roman *Rabalaïre*. On y découvre Jérémie (Félix Kysyl), de retour en Aveyron pour assister aux obsèques de son ancien patron. Martine (Catherine Frot), la veuve du défunt, lui propose de passer la nuit chez elle, dans l'ancienne chambre de son fils Vincent. Finalement, Jérémie se verrait bien rester quelques jours de plus. **Mercredi 14, Arte, 21 h 00**

On aboie en silence ★★

France 2 adapte le livre autobiographique *Ensemble, on aboie en silence*, de Gringe. À l'écran, on découvre Jérémy, 17 ans, qui rêve de cinéma alors que son grand frère est un rappeur en pleine ascension. Mais l'apparition de troubles psychotiques va contrarier les projets de l'adolescent et bouleverser tout l'équilibre familial… Ce téléfilm sur la schizophrénie a reçu deux prix au festival de la fiction de La Rochelle. **Mercredi 14, France 2, 21 h 10**

Portobello ★★



En Italie, tout le monde se souvient d'Enzo Tortora. Cet animateur de télévision a été condamné à dix ans de prison pour trafic de drogue et association de malfaiteurs de type mafieux, avant d'être acquitté. Cette erreur judiciaire est aujourd'hui adaptée dans une série en six épisodes, *Portobello*, à découvrir sur Arte. À l'écran, l'acteur Fabrizio Gifuni incarne le présentateur dans la tourmente. **Jeudi 15, Arte, 20 h 55**

Alerte à l'hôtel : 30 jours pour tout relancer ★

M6 présente *Alerte à l'hôtel : 30 jours pour tout relancer*. Cette nouvelle émission envoie deux experts en hôtellerie, Fred Sirieix et Pauline Petta, sauver un établissement en difficulté. Ce premier numéro se déroule à Souppes-sur-Loing, en Seine-et-Marne. Les spécialistes ont un mois pour trouver les failles et aider la propriétaire. **Jeudi 15, M6, 21 h 10**

Les Enfants de la Résistance ★★

Dans le village fictif de Pontain l'Ecluse, près de la ligne de démarcation en 1940, une bande d'écoliers prend conscience de la gravité de la Seconde Guerre mondiale en assistant, impuissants, à l'arrivée de l'ennemi nazi qui impose ses règles dans sa commune. Trois enfants, François, Eusèbe et la nouvelle venue Lisa, se lancent dans des actions de résistance périlleuses : vandalisme, distribution de tracts, sabotages… **Vendredi 16, Canal+, 21 h 10**

COUP DE PROJECTEUR

Star Academy



© Naomie Soyez / TF1

La *Star Academy* est de retour avec un nouveau directeur : Mosimann. Musicien, DJ, producteur et chroniqueur, il a aussi remporté le télé-crochet de TF1 en 2008 ! « *C'est un moyen de boucler la boucle qui est très fort. Je suis hyper fier. Dans mon cœur, ça me paraissait évident d'accepter ce poste et l'idée de transmission m'a convaincu* », nous a confié le jeune homme. De nouveaux élèves bénéficieront de ses conseils et de son expérience durant plusieurs mois au château de Dammarie-les-Lys. « *Je pense être un directeur grand frère, mais qui a quand même du sang suisse qui coule dans les veines donc il ne faudra pas arriver en retard* », prévient Mosimann. Cette saison accueille également deux nouveaux membres dans le corps enseignant : Lydia Bouchard, professeure d'expression scénique, et Philippine Lavrey, répétitrice.

Samedi 10, TF1, 21 h 10

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

| *Missionnaire en Centrafrique* Ce documentaire suit Monseigneur Aurelio Gazzera, missionnaire en Centrafrique, sur le terrain. ***Lundi 12, 20 h 35***

JEUX DE MOTS

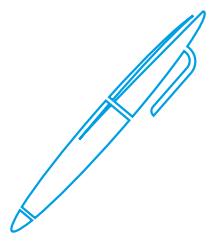
À vous de jouer !

Grille de M.Malgras	Jeu de balle	Partie du corps enseignant	Contient	Est dans la note	Fleuve des Landes	Créa les lycées de jeunes filles	Homme d'Etat français	Peut être un point noir	Plantes à fruits en gousses
Socle	→								
Qui cause des soucis	→								
Drogue dure	→			Métro / Nuance	→			Voisin du poisson-chat	
Inflam-mation	→					Type de chasse	→		
Peut être un fléau	→				Explosion / Personnel	→			
Gaines	→					Choix / Vigueur	→		
Dans le nom d'une capitale	→						A la mode / Gouverner	→	
Préfixe	→		Pari / Orifice	→					
Distance	→				Viande / Roue	→			
Relatif	→			Prénom / Non dit	→				
Sel chimique	→					Faisait frémir nos pères	→		
Embou-chures	→								

ACERBE
ADAGE
AEROPORTE
BRODERIE
BRUN
CHASUBLE
CHLORURE
COMPTE
DANTESQUE
DOME
EMBAUMEUR
ENFUME
ETALONNE
ETOUPILLE
FAISABLE
FOLIOTEUR
GIROFLEE
INTERLUDE
INVISIBLE
MAROUFLER
MOTRICE
NERVOSITE
NIER
OMISE
OPULENTE
ORES
PARADE
PLOUF
POSTERITE
RECEL
SANGLOTER
SEIGLE
SERGE
SPAGHETTI
TOUCHEE
TOUEE
TOURELLE
TRANCHEE
VOGUE

À découvrir : un mot de 7 lettres

E	T	I	R	E	T	S	O	P	A	R	A	D	E	O
T	T	E	L	B	U	S	A	H	C	D	O	M	P	R
O	A	R	E	L	F	U	O	R	A	M	U	U	L	E
U	D	E	O	H	S	E	R	G	E	F	L	B	O	C
P	A	D	T	P	C	R	E	I	N	E	M	R	U	E
I	N	U	R	I	O	U	S	E	N	L	P	O	F	L
L	T	L	A	T	S	R	O	T	O	B	G	D	O	B
L	E	R	N	T	A	O	E	T	L	I	I	E	L	A
E	S	E	C	E	N	L	V	A	A	S	R	R	I	S
C	Q	T	H	H	G	H	O	R	T	I	O	I	O	I
I	U	N	E	G	L	C	G	O	E	V	F	E	T	A
R	E	I	E	A	O	N	U	R	B	N	L	H	E	F
T	C	O	M	P	T	E	E	L	G	I	E	S	U	O
O	O	M	I	S	E	M	B	A	U	M	E	U	R	R
M	E	T	O	U	R	E	L	L	E	B	R	E	C	A

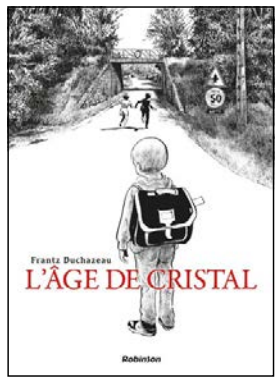


SOLUTIONS

Mot à découvrir dans la grille de mots mêlés :

AMPHORE

LIVRES EXPRESS PAR MARC-PAUL LEMAY



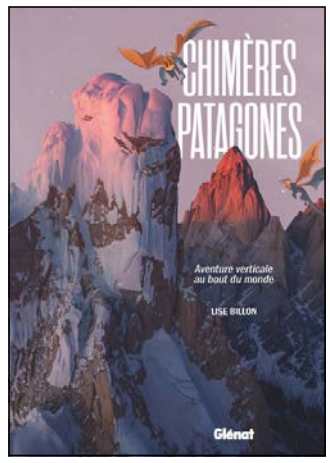
L'ÂGE DE CRISTAL

Frantz Duchazeau

► Éditions Robinson, 160 pages, 22,99 €

Pierre doit avoir 8-10 ans. Il s'entend très bien avec son grand frère, déjà au collège, mais se pose beaucoup de questions sur la vie, les adultes, et l'évolution de son petit monde. Très sensible, il voit bien que ses parents ne semblent plus trop s'entendre et, peut-être, vont divorcer.

Il cherche comment échapper à l'inéluctable, à la transformation des personnes et des lieux qu'il aime. Initialement parue en 2017, cette chronique douce-amère sur la perte de l'insouciance enfantine a été remaniée par son auteur, Frantz Duchazeau. Le récit prend le temps nécessaire, parfois entrecoupé par des images inspirées de la série télévisée L'Âge de cristal où le héros, Logan, tente de fuir une société close et édénique mais d'où on « disparaît » à l'âge de 30 ans. L'atmosphère toute en douceur et le dessin en noir et blanc donnent un récit fait de doutes et de tendresse sur une enfance pas si insouciante que ça.



CHIMÈRES PATAGONES

Lise Billon (texte) & Flore Beaudelin (illustrations)

► Glénat, coll. Beaux livres de montagne, 144 pages, 26 €

Ce petit guide de poche (12x15 cm) recense quelque quatre-vingts espèces d'insectes. Chacune d'entre elles fait l'objet d'une page avec un dessin précis, une photo « en situation » et un court résumé sur la bestiole pour mieux l'identifier lorsqu'on se trouve nez à ailes avec elle. Autant d'informations résumées ensuite dans une fiche un peu plus technique comprenant son nom scientifique, sa famille, ses dimensions, sa zone d'habitat et les périodes où on a le plus de chances de la rencontrer. Outre ces fiches, le guide donne quelques conseils pour mieux observer ces petites bêtes et offre une dernière partie orientée « carnet d'observation » où le lecteur pourra noter ses rencontres. Un joli petit cadeau à faire aux entomologistes amateurs ou randonneurs passionnés par la faune.

Société En relayant abondamment des images de blocus ou de violences touchant des jeunes, Instagram, Snapchat ou TikTok participent à la dynamique des actions menées par les lycéens. Et ce, sous le regard attentif des services de renseignement territoriaux.

Les réseaux sociaux au cœur du mouvement lycéen

L'image est aussi fugace que dramatique. À l'écran, on voit un adolescent vêtu de noir avec un moignon ensanglanté. C'est dans la matinée, ce lundi 5 octobre, que ce garçon, âgé de 15 ans, a eu la main arrachée par une grenade policière près d'un lycée professionnel de Lens (Pas-de-Calais). *« À l'heure où je vous parle, je ne suis pas en mesure de vous répondre si cet adolescent avait formellement récupéré une grenade qui a explosé dans sa main, ou si la grenade aurait atterri sur lui »*, a déclaré le procureur de Béthune, Étienne Thieffry.

De manière quasi immédiate, les images de la victime ont fait le tour des réseaux sociaux. *« Dans ce mouvement des lycéens, tout est filmé pratiquement en temps réel. Et certaines images deviennent très vite virales sur les réseaux »*, souligne Olivier Ertzscheid, enseignant-chercheur en sciences de l'information et de la communication à l'université de Nantes.

Depuis plus de quinze jours, les blocus lycéens ont trouvé un large écho dans les réseaux très utilisés par les jeunes, principalement Instagram, Snapchat ou TikTok. *« Tous les matins, avec mes amies, on parle de ce qu'on a vu sur Instagram,* confie Lucie (prénom modifié), 16 ans, élève de terminale en région parisienne. *Sur mon fil, je vois beaucoup d'images de blocus qui se passent bien, où les lycéens parlent de leurs revendications. Il y a aussi beaucoup d'images de violences parfois très choquantes qui tournent. Par exemple, j'ai été très marquée par la vidéo d'une lycéenne de 14 ans brutalement attrapée au niveau du cou par un policier. »*

> **« Dans ce mouvement des lycéens, tout est filmé pratiquement en temps réel. Et certaines images deviennent très vite virales sur les réseaux »**

Sur d'autres plateformes, en particulier X, il est aussi possible de voir des images de policiers violemment frappés par des individus parfois très nombreux. *« Les réseaux ont ici d'abord une fonction de documentation du réel. Ils permettent de témoigner d'exactions dont les images circulent abondamment. Car les algorithmes ont tendance à mettre en avant les vidéos les plus violentes ou celles qui font le plus réagir »*, indique Olivier Ertzscheid.

Selon lui, la place occupée par les plateformes dans ce mouvement lycéen n'est pas surprenante. *« Historiquement, la révolution des printemps arabes (à partir de 2010) a constitué un tournant. À l'époque, Facebook a été très massivement utilisé pour structurer ce mouvement de contestation. Depuis, les réseaux sociaux occupent une place centrale dans toutes les actions sociales d'envergure. On a pu le voir avec les gilets jaunes »*, souligne Olivier Ertzscheid.

Bien souvent, ces réseaux permettent de construire un récit des événements qui n'est pas celui, souvent très contesté, des médias traditionnels. *« Les réseaux ont aussi pour fonction de renforcer le sentiment d'appartenance à un groupe, uni et solidaire dans la lutte, estime l'enseignant-chercheur. De manière instantanée, des lycéens de La Roche-sur-Yon (Vendée) peuvent constater qu'ils ont les mêmes revendications, les mêmes pancartes que d'autres lycéens à Marseille ou à Lille. »*

Les réseaux jouent aussi un rôle « organisationnel » pour annoncer le lieu de tel ou tel blocus ou pour lancer certains mots d'ordre. Ce qui n'échappe bien sûr pas aux renseignements territoriaux. *« Les boucles de certains réseaux sociaux comme Snapchat ou TikTok permettent aux jeunes d'établir des contacts entre lycées et de mutuellement se prêter main-forte lors des tentatives de blocages »*, indique par exemple une note d'un service de renseignement de la préfecture de police de Paris dévoilée le 1er octobre par Le Figaro. Cette note ajoute que les réseaux permettent *« aussi de lancer à la volée des idées de projets, comme, cette semaine, l'attaque du commissariat de police de La Courneuve, davantage pour tenter les plus téméraires que pour mettre au point les actions elles-mêmes »*.



À Bordeaux, le 2 octobre. Les réseaux sociaux jouent un rôle central dans la diffusion des appels au blocage et des images de la mobilisation. MAXPPP/ PQR

Depuis quelques jours ont émergé sur Snapchat des captures d'écran de messages qui, selon la rumeur, émaneraient de policiers cherchant à infiltrer des groupes de discussion entre lycéens. *« Cela tourne pas mal »*, confirme Lucie. De nombreux jeunes sont ainsi aujourd'hui persuadés que des policiers tenteraient par ce biais d'obtenir des informations sur le prochain blocus ou sur l'identité de tel ou tel fauteur de troubles.

« Bien sûr que les renseignements territoriaux surveillent les réseaux sociaux, souligne un syndicaliste policier. *Mais ils travaillent surtout avec des sources humaines sur le terrain. Il suffit de se promener en civil autour des lycées pour avoir beaucoup d'informations. Et je ne pense pas qu'il soit nécessaire de tenter d'infiltrer un groupe de conversation entre lycéens pour savoir où aura lieu le prochain blocus de tel lycée. L'information est en général affichée partout sur Snapchat ou Instagram. »*

Pierre BIENVAULT

Éducation Dans une lettre adressée à son gouvernement le 4 octobre, le premier ministre Sébastien Lecornu appelle à *« améliorer les emplois du temps »* des lycéens, une revendication des élèves mobilisés depuis plus de deux semaines.

Les emplois du temps des lycéens sont-ils trop denses ?

Des emplois du temps « intenables », « épuisants », ou encore « trop denses » sont dénoncés par les lycéens mobilisés depuis près de deux semaines en France. « Il y en a marre de faire du 8 heures-18 heures tous les jours », témoigne une lycéenne, évoquant le temps de transport après les cours pour rejoindre son domicile et celui consacré au travail personnel le soir. Et ceci dans un contexte où, contrôle continu oblige, « chaque note compte » en vue du bac et de Parcoursup, accentuant la pression sur les élèves.

Dans sa lettre adressée à ses ministres dimanche 4 octobre, Sébastien Lecornu lui-même évoque *« les journées de 8 heures à 18 heures, les heures creuses, les pauses déjeuner trop courtes et les longs trajets »* qui *« reviennent dans les échanges au sein des CAVL (conseils académiques de la vie lycéenne, NDLR) »*.

Les emplois du temps des lycéens se sont-ils réellement densifiés ces dernières années ? Les élèves de lycée général suivent aujourd'hui 26 à 29 heures de cours hebdomadaires, soit un niveau très proche de celui observé au milieu des années 2000. Les élèves de l'ancienne filière scientifique avaient même souvent davantage d'heures (31 à 32 heures hebdomadaires) qu'un élève de terminale générale actuel, hors options.

En réalité, plus que le nombre d'heures totales de cours, c'est l'amplitude des emplois du temps qui est en cause, notamment pour les classes de première et terminale. En 2025, la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant organisée par le Conseil économique, social et environnemental (Cese) proposait d'ailleurs de repenser en profondeur l'organisation du temps scolaire, en dénonçant des amplitudes horaires importantes, des emplois du temps morcelés et la multiplication des temps morts.

Les emplois du temps élargis au lycée sont pour leur part une conséquence directe de la réforme Blanquer de 2019, mettant fin aux trois filières préexistantes (littéraire, scientifique et économique et sociale) pour organiser l'enseignement autour de spécialités. Aujourd'hui, la voie générale en compte 13, les élèves devant en choisir 3 en classe de première et 2 en terminale. Ce qui entraîne théoriquement 286 combinaisons de spécialités possibles en première et 78 en terminale, mettant fin au passage au concept de classe. Dans les faits, les lycées ne proposent généralement que 7 à 10 spécialités, mais la constitution des emplois du temps est devenue singulièrement complexe.

« Certains de nos élèves ont des trous de deux heures », témoigne Agnès Billard, enseignante et déléguée CFDT dans un établissement privé sous contrat de Nantes (Loire-Atlantique), fermé depuis le 1er octobre et jusqu'à mardi au moins. *« Nous avons des élèves qui vont suivre une spécialité dans le lycée voisin, et nous-même accueillons des élèves d'autres lycées pour certains cours. Sans compter qu'il faut composer avec les plannings des enseignants qui peuvent aussi travailler pour deux établissements. »*

« Pour simplifier les choses, certains établissements ont réduit les possibilités d'appareiller les spécialités entre elles, mais cela restreint le choix des élèves, ce qui n'était pas l'esprit de la réforme », explique Nicolas Bonnet, du Syndicat national des personnels de direction de l'éducation nationale (SNPDEN). Lorsque c'est possible, les lycéens peuvent mettre à profit ces heures creuses pour s'avancer dans leur travail personnel, mais encore faut-il trouver le lieu adéquat pour cela. *« Dans mon lycée, il n'y a qu'une salle de permanence pour 1 500 élèves, et aucun autre endroit pour travailler à part le CDI, tout petit »*, témoigne une enseignante.

Dans sa lettre de dimanche soir, le premier ministre incite les membres de son gouvernement à faire *« examiner avec les personnels et les élus lycéens les améliorations possibles des emplois du temps, de la répartition des évaluations et des conditions de travail personnel, en associant les autorités locales responsables des transports »*, suggérant pour ce faire de s'*« appuyer sur la direction interministérielle du numérique pour améliorer, grâce à l'intelligence artificielle, les logiciels destinés à la réalisation des emplois du temps en vue de la rentrée prochaine »*.

« Les outils dont nous disposons pour faire les emplois du temps sont très performants, proteste Nicolas Bonnet. *Le problème n'est pas dans l'optimisation de ceux-ci, mais dans la disparition des classes. »*

Disparition qui peut par ailleurs avoir un impact sur le bien-être des élèves, ces derniers changeant de groupe au fil des cours de la journée. *« Ils n'ont plus ce lien de classe qui existait dans leurs précédentes années de scolarité,* souligne Agnès Billard. Ils nous le disent : *"Laissez-nous un peu de vie sociale !" »*

Clémence HOUDAILLE